



Concours du second degré

Rapport de jury

CAPLP et CAFEP PLP Externe Allemand - Lettres

Section : Langues Vivantes-Lettres

Option ALLEMAND

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

M. Jonas ERIN
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Président du Jury

Sommaire

A. Le mot du président et du vice-président	3
B. La session 2015 en chiffres et en analyse	4
C. Les épreuves d'admissibilité	
- La composition en allemand	8
- Le commentaire composé en lettres	19
D. Les épreuves d'admission	
- Épreuve de mise en situation professionnelle – allemand	22
- Épreuve à partir d'un dossier – allemand	26
- Épreuve de mise en situation professionnelle – lettres	30
- Épreuve à partir d'un dossier – lettres	32
E. Exemples de sujets pour les épreuves d'admission	35

A. Le mot du président et du vice-président

Cette année est marquée par la réouverture du recrutement au CAPLP et CAFEP PLP Allemand Lettres par voie externe. Le nombre de candidats inscrits au CAPLP, dix fois supérieur au nombre de postes, montre l'intérêt pour ce concours. Les modalités du recrutement sont celles du concours rénové depuis 2014 avec des épreuves directement en prise avec la réalité du métier de professeur en lycée professionnel :

- Pour l'admissibilité
 - allemand : composition en allemand et thème
 - lettres : commentaire composé et traitement d'une question de grammaire
- Pour l'admission
 - épreuve de mise en situation professionnelle
 - épreuve à partir d'un dossier

Le présent rapport a pour objectif d'explicitier les modalités de chaque épreuve et les attentes du jury. Les futurs candidats y trouveront des pistes de réflexion et des conseils afin de les aider dans leur préparation. La dimension professionnelle des compétences évaluées dans chacune des valences doit également faciliter la projection vers le futur métier. L'étude de texte et l'analyse croisée de documents, le repérage de références culturelles, la capacité à inscrire ces références dans un dialogue interculturel pour nourrir une réflexion nuancée sur soi et le monde sont autant de compétences centrales dans l'exercice du métier qui permettent au professeur de proposer des pistes d'exploitation pédagogique en lien avec les instructions officielles et en adéquation avec les besoins de formation des élèves. Les candidats ne manqueront pas de voir également les singularités et complémentarités entre les deux valences qui permettent d'aborder dans chacune des deux disciplines la « langue » sous les aspects communicationnels, linguistiques, culturels et didactiques :

- en lettres, il est par exemple demandé aux candidats d'explicitier la relation entre l'étude de la langue, la construction du sens et l'expression de la pensée ;
- en allemand, les candidats ont à identifier par le biais de productions d'élèves les acquis et besoins de chacun en vue d'apporter une réponse pédagogique et éducative adaptée.

La réussite de cette première session est à porter au crédit du travail méthodique et de l'engagement sans faille de tous les membres du jury, des gestionnaires de la DGRH du ministère, de la DEC de Poitiers, de Monsieur le Proviseur du lycée Hélène Boucher à Paris et son équipe, ainsi que de Madame le Proviseur du lycée Victor Hugo de Poitiers et son équipe.

Nous adressons à chacun d'entre eux nos remerciements les plus sincères.

Jonas Erin et Fabrice Poli

B. La session 2015

B1. Composition du jury

Président

M. Jonas ERIN
Inspecteur général de l'éducation nationale

Vice-Président

M. Fabrice POLI
Inspecteur général de l'éducation nationale

Membres du jury

Mme Evelyne DARD
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Catherine DERROT
ECR professeur certifié

Mme Frédérique LESAGE
Professeur lycée professionnel

Mme Marie-Danielle MINIER
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Jean-Daniel NOEL
Professeur lycée professionnel

Mme Christelle PASQUIER-CHEVRIER
Professeur lycée professionnel

Mme Anja SIEMON
Professeur lycée professionnel

B2. Bilan chiffré et analyse

Le tableau suivant présente les chiffres clés de la session 2015, de l'inscription au concours à l'admission.

	CAPLP Externe	CAFEP PLP Externe
Nombre de postes mis en concours	5	1
Nombre d'inscrits	54	3
Nombre de présents aux épreuves écrites	29	2
Candidat(e)s admissibles	10	2
Barre de l'admissibilité	13,04	8,56
Barre de l'admission	13.27	9.5
Candidat(e)s admis(es) sur liste principale	5	1
Candidat(e)s admis(es) sur liste complémentaire	3	0

Trois éléments appellent un commentaire :

- A) Un intérêt manifeste pour le concours
Le ratio entre le nombre total d'inscrits (57) et le nombre total de postes (6) est environ de 10:1, ce qui montre l'attrait d'un concours validant une bivalence allemand – lettres pour l'enseignement dans la voie professionnelle ;

- B) Des notes moyennes et barres de réussite à ne pas surinterpréter
Les données chiffrées concernant l'évaluation des candidats ne sont pas à interpréter au-delà de ce qu'elles sont effectivement, c'est-à-dire un outil de classement. Elles ne fournissent aucune indication sur la valeur absolue d'une prestation. Ainsi les moyennes des barres d'admissibilité et d'admission ne constituent qu'une donnée technique du concours. Il en va de même pour les notes obtenues individuellement par les candidats qui ne sont que le reflet du classement des prestations les unes par rapport aux autres en fonction de critères explicités dans le présent rapport.

- C) L'admissibilité et l'admission sont prononcées à partir des notes obtenues par les candidats dans chaque épreuve. La pondération est la même pour les deux valences. Aucune valence ne peut donc être négligée par les candidats. La pondération de l'oral est double par rapport à l'écrit. Tous les candidats admissibles ont donc mathématiquement toutes leurs chances d'accéder à l'admission.

Les informations et conseils fournis dans le présent rapport doivent permettre aux candidats de dépasser les représentations qu'ils peuvent avoir sur la notation pour aborder la préparation du concours sous l'angle plus explicite des compétences attendues.

B3. Les épreuves : organisation, déroulé et attentes

Pour cette session d'ouverture du concours, il nous semblait important de reprendre les textes (en italique ci-après) qui fondent l'organisation du concours et d'explicitier la structure des épreuves.

Les candidats passent une épreuve dans chaque valence à l'écrit comme à l'oral. Si les épreuves sont strictement les mêmes pour tous à l'écrit – c'est-à-dire une composition et traduction en allemand et un commentaire composé avec une question grammaticale en lettres – un tirage au sort détermine la valence dans laquelle chaque candidat passe chacune des deux épreuves orales. Ainsi deux cas de figure sont possibles à l'oral :

- cas de figure n°1 : épreuve de mise en situation professionnelle en allemand et épreuve à partir d'un dossier en lettres ;
- cas de figure n°2 : épreuve de mise en situation professionnelle en lettres et épreuve à partir d'un dossier en allemand.

Les tableaux suivants ont pour objectif de reprendre les principales informations structurelles concernant les différentes épreuves.

Épreuves d'admissibilité

Contenus	Valence Allemand		Valence Lettres	
	Composition	Traduction	Commentaire composé	Question grammaticale
Durée	5 heures		5 heures	
Coefficient	1		1	

Épreuves d'admission

Épreuves	Valence Allemand		Valence Lettres	
	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier
Contenus	Étude de document(s)	Compréhension de l'oral	Étude de texte suivie d'un entretien	
	Exploitation didactique et pédagogique du document	Analyse de dossier		
Préparation	2h30	2h00	2h30	2h30
Passage	1h00	1h00	1h00	1h00
Coefficient	2		2	

Pour l'admission, les candidats passent chacune des épreuves dans une valence, deux cas de figure sont envisageables.

Dans le cas de figure n°1, un candidat passera

l'épreuve de mise en situation professionnelle en allemand	<p><i>L'épreuve comporte deux parties :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et, le cas échéant, la mise en relation des documents, suivie d'un entretien en langue étrangère ;</i> • <i>une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.</i> <p><i>Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p>
l'épreuve à partir d'un dossier en lettres	<p><i>Le candidat élabore une séquence d'enseignement qu'il expose au jury, à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme : textes littéraires, reproductions d'œuvres d'art, photogrammes, articles de presse ou écrits d'élèves. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.</i></p>

Dans le cas de figure n°2, un candidat passera

l'épreuve de mise en situation professionnelle en lettres	<p><i>L'épreuve consiste en l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale.</i></p>
l'épreuve à partir d'un dossier en allemand	<p><i>La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère et permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.</i></p> <p><i>La seconde partie de l'entretien se déroule en français et permet de vérifier, à partir d'une analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.</i></p>

C. Les épreuves d'admissibilité

C.1. ALLEMAND : composition et traduction

Rapport établi par Evelyne DARD et Anja SIEMON

C11. Remarques générales

Deux grandes difficultés et deux enjeux majeurs :

- Le concours n'était pas ouvert depuis plusieurs années et a été modifié en 2013 pour entrer en vigueur à la session 2014. Les candidats ne disposaient donc pas de rapports de jury récents pour s'informer sur le format des épreuves et les attentes du jury. Un des enjeux était donc d'aller chercher l'information dans les textes officiels.
- La bivalence : maîtriser parfaitement les deux langues et les deux disciplines !

La présentation doit être soignée, l'ensemble de la copie d'une bonne lisibilité. Il arrive cependant que l'écriture soit difficile à déchiffrer : il convient d'éviter les petits caractères, les lettres mal formées, les expressions ajoutées à l'aide d'une flèche ainsi que, bien entendu, les ratures, en s'entraînant à gérer son temps lors d'épreuves blanches.

C12. Composition en allemand

Le jury regrette de n'avoir pu lire que très peu d'excellentes copies. Si l'impression globale reste mitigée, c'est surtout en raison d'une méthodologie mal maîtrisée, liée à la nature même de l'exercice de la composition. C'est pourquoi le jury juge nécessaire de rappeler les principes fondamentaux de cet exercice.

Qu'est-ce qu'une composition ?

L'exercice de la composition exige des candidats :

- **Une capacité d'analyse dans l'étude du dossier**

Le dossier soumis à l'attention des candidats est composé de trois textes de genres différents :

- un texte littéraire extrait de « Der geteilte Himmel » de Christa Wolf ;
- une critique de cette œuvre de H.W. Pahlke ;
- un texte autobiographique de Christa Wolf extrait de « Auf dem Weg nach Tabou ».

La consigne invite les candidats à expliquer le texte 1, en s'appuyant sur leurs connaissances personnelles ainsi que sur les textes 2 et 3, pour répondre à la question : « Warum lässt Christa Wolf ihre Hauptfigur Rita zurückfahren ? » La consigne amène donc les candidats à mobiliser leurs connaissances d'une part et à croiser les lectures des trois documents d'autre part pour faire émerger une analyse pertinente.

La composition doit ensuite constituer une réponse spécifique, réfléchie, nuancée et argumentée, à cette question. Or trop souvent, l'explication de textes n'est qu'une longue paraphrase. La démarche consiste bien à interpréter, c'est-à-dire à expliciter, à chercher à rendre compréhensible ce qui apparaît complexe, en s'appuyant sur des procédés d'écriture. Trop de candidats se contentent de remarques superficielles ou totalement dénuées de pertinence. Ainsi il est très maladroit d'indiquer que les lettres T, Z et G apparaissent de façon récurrente dans le texte 1, car cette constatation pour le moins surprenante ne contribue pas à l'élucidation du texte.

Malgré l'introduction explicative, beaucoup de candidats n'ont pas compris le texte 1. Rita se rend de la province est-allemande à Berlin. Comme la frontière n'est pas encore fermée hermétiquement, elle a encore la possibilité de passer d'Est en Ouest. Mais les voyageurs sont contrôlés par la police est-allemande et arrêtés si le moindre soupçon de vouloir fuir à l'ouest pèse sur eux (Republikflucht). L'autre passager (der Reisebegleiter, der Mann = une seule et même

personne!) veut quitter définitivement la RDA. D'où sa nervosité et sa peur des contrôles. Il conseille à Rita de dire aux policiers qu'elle compte se rendre à Pankow ou Schöneweide qui sont des quartiers dans la partie *Est* de Berlin afin de ne pas éveiller de soupçons. Là aussi une méconnaissance de cette réalité a conduit à de nombreux contresens, notamment à écrire qu'il s'agissait pour Rita de « noms exotiques ».

Autre problème de compréhension/interprétation : l'expression « blühende Landschaften » (texte 3, ligne 36). Aucun candidat n'a su dire qu'il s'agissait d'une phrase célèbre prononcée par le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl qui promettait en 1989/1990 aux citoyens de la RDA des « paysages radieux ».

De manière générale, le texte 3 semble avoir posé problème. Le jury a noté que, très souvent, ce texte n'était pas mentionné par les candidats, et quand il l'était, c'était uniquement dans l'introduction ou en conclusion et sans rapprochement avec le texte 1. Rappelons aux candidats qu'ils doivent traiter TOUS les textes du dossier.

- **Des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur la littérature et l'histoire des pays germanophones, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique.

On est néanmoins en droit d'attendre d'un étudiant issu d'un master des connaissances sur la vie et l'œuvre d'un auteur aussi connu que Christa Wolf ainsi que sur l'histoire récente de l'Allemagne. Ainsi le jury a été surpris de lire

- que le mur de Berlin avait été construit en 1962 (2 fois) ;
- que les Allemands de l'Ouest possédaient des ordinateurs en 1961, mais non leurs confrères à l'Est ;
- que le seul parti politique est-allemand s'appelait KPD ;
- qu'un fleuve traversant Berlin s'appelle « die Sperre ».

Les candidats sont invités à mobiliser leurs connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles si celles-ci sont judicieuses. Les candidats doivent mettre en perspective le document pivot avec les textes qui l'accompagnent en organisant leurs connaissances et en opérant les choix nécessaires qui permettront d'éclairer le sens des extraits.

- **Une démonstration structurée**

L'analyse du sujet est censée conduire *naturellement* à l'élaboration d'un plan qui est à la base d'une démonstration suivie et cohérente. Le plan n'est pas un simple exercice formel, il est la condition même d'un raisonnement convaincant. Organiser ses idées après l'analyse du sujet, c'est éviter que celles-ci ne fassent l'objet d'une simple juxtaposition sans véritable lien logique. Le plan sert également à éviter les répétitions.

Le plan en trois parties n'est pas une règle absolue à respecter pour satisfaire à une tradition académique. Il correspond cependant le plus souvent à un raisonnement logique et nuancé. Soulignons que l'équilibre entre les différentes parties doit être respecté.

Nous conseillons également aux candidats d'apporter un soin particulier à l'introduction et à la conclusion, point de départ et d'arrivée de la démonstration. Ces deux parties gagnent d'ailleurs à se répondre : la conclusion aura intérêt à reprendre les termes de la problématique et répondre aux questions posées dans l'introduction.

L'introduction est d'abord censée « amener » le sujet, indiquer dans quel contexte et pour quelles raisons les questions se posent. Si la plupart des candidats proposent une problématique, nombreux sont ceux qui se contentent de reprendre la consigne formulée dans le sujet.

Une introduction selon le schéma suivant répondrait par exemple aux attentes du jury :

- présenter brièvement les textes constitutifs du dossier ;
- formuler clairement la question/problématique ;
- annoncer le plan.

La conclusion fait le bilan de la démonstration en montrant bien comment celle-ci a permis de répondre aux interrogations posées en introduction. Idéalement, elle élargit ensuite le débat, elle ouvre les perspectives en renvoyant par exemple à d'autres domaines culturels (arts plastiques, cinéma, musique...). Ainsi il était possible, comme l'a fait un candidat, de comparer Rita/Christa Wolf avec la mère d'Alex dans « Good bye, Lenin ! », pour illustrer que de nombreux citoyens de RDA ne voulaient pas quitter leur pays, mais réformer le système de l'intérieur. La conclusion est aussi le lieu où les candidats peuvent poser de nouvelles questions ou évoquer la manière dont d'autres écrivains ont répondu aux questions soulevées par la problématique. On ne trouve que trop rarement des conclusions qui proposent cette ouverture, cet élargissement.

Enfin, dans un souci de clarté, il faut veiller à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Il convient aussi de sauter une ligne entre les parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe.

- **Une langue appropriée**

La correction de la langue est, bien entendu, d'une importance capitale. Le jury a constaté dans de trop nombreuses copies que des données fondamentales n'étaient pas toujours acquises ; nous en voulons pour preuve quelques exemples-types de fautes :

Le pluriel des noms

in zwei **Blocken** / **Teilen** getrennt
einige **Orten** sind
ein paar **Leuten** sind

La conjugaison

Christa Wolf **kennte** die Hauptidee
Niemand **zwingt** sie
Die Hauptfigur **musst/darft/weiß**
Rita **vorbereitet** schon...

Le lexique

eine **In- und Ab-**Fahrkarte
wo das Leben sehr **verschiedlich** ist
eine **Vorziehung** für die ehemalige DDR
Rita ist **bewegungsfrei** ... **hoffnungsreich**
die **Ostenbürger**
ein **Loch** zwischen Osis und Wesis
Kinderkirche (au lieu de Kinderkrippe)

Des erreurs sur des aspects aussi fondamentaux du système de la langue ne peuvent être que sévèrement sanctionnées.

Orthographe et ponctuation

L'orthographe était globalement correcte.

Il conviendrait juste de revoir la différence entre ss et ß :

- on écrit ß après une voyelle longue, ex. schließen (et pas **schliessen!**)
- on écrit **ss** après une voyelle brève, ex. sie muss

(Voir aussi les « Indications aux candidat(e)s quant à l'orthographe allemande » ci-dessous.)

Attention à l'analyse grammaticale de « que » dont on confond la nature de pronom relatif et celle de conjonction de subordination : ex. ... das Land, das sie liebt (et non ... das Land, **dass** sie liebt).

Dans quelques copies, sans doute rédigées trop vite et non relues, on trouve des mots/noms du sujet mal orthographiés (Rita **Zeidel**, Mannfred...). On peut s'attendre à ce que les citations et les noms d'auteurs soient recopiés sans erreurs.

Il faut aussi souligner l'emploi erratique voire l'omission de la virgule dans un très grand nombre de copies. Or en allemand, les virgules sont essentielles pour lire et comprendre le texte.

On ne peut donc qu'inviter les candidats à une révision précise de ces points de langue durant leur préparation ainsi qu'à une relecture attentive dans ce sens de leur copie le jour du concours.

Enfin, le jury attend une maîtrise aisée des termes spécifiques à l'analyse littéraire, des expressions argumentatives (connecteurs logiques, formules introductives, conclusives...) et s'étonne de trouver des erreurs telles que

Alle Dokumente greifen das Thema ... **an**
Dann wollen wir **in Acht nehmen**
Unsere Reflexion will sich auch auf ... **beruhen**
auf der Zeile ...
Das Dossier **fasst** 3 Texte **um**
Der Auszug handelt **sich** von

Pour conclure, on ne saurait trop encourager les candidats

- à tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport ;
- à lire une variété de textes en allemand ;
- à saisir toutes les opportunités pour une pratique de la langue orale et écrite.

Pistes d'exploitation

Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, rédaction dans un allemand correct etc...).

Un exemple de plan

Introduction

- Brève présentation des trois textes composant le dossier (auteur, date de parution, genre, thème principal).
- Présentation de la problématique (Pourquoi Rita décide-t-elle de retourner en Allemagne de l'Est alors que des milliers de ses compatriotes, dont son fiancé, sont en train de fuir la RDA ?)
- Annonce du plan.

Première partie

Qu'est-ce qui poussait des milliers d'Allemands de l'Est à quitter la RDA avant 1961 ? Quelles en étaient les conséquences humaines pour les personnes concernées, leurs familles (séparation de couples, de familles, la police, la Stasi, les contrôles, la peur de l'autre voyageur dans le train, le rôle de Berlin ...)

Deuxième partie

Comment Christa Wolf décrit-elle l'Allemagne de l'Ouest ? (textes 1 et 2)

Ces deux parties conduisent à poser la question :

Dans quelle mesure Rita avait-elle alors « zwei verschiedene Leben in der Hand » (texte 1, ligne 36)

Troisième partie

Quel état idéal aurait souhaité Christa Wolf / Rita? (Cf „Good bye, Lenin!“)

Conclusion (= le résultat de l'analyse effectuée dans les parties 1, 2 et 3)

Rita veut rester en RDA, parce qu'elle croit à une troisième voie possible. (Cf. mouvement « Neues Forum »)

Rappelons que ces pistes ne sont proposées qu'à titre d'exemples.

„Elargissements“ possibles

- Ritas Schicksal = antike Tragik, d.h. wie auch immer ein Mensch sich entscheidet, er geht einem vernichtenden Verzicht entgegen. Rita geht zwei Bindungen ein: eine aus Liebe zu Manfred, eine aus Vernunft, ihrer Heimat DDR gegenüber. Die Erfüllung ist, beides miteinander verbinden zu können. Aber Rita muss sich zwischen Manfred und dem Land entscheiden; damit verliert sie in jedem Falle eine der beiden Beziehungen. Der Titel ist also sowohl historisch als auch emotional zu deuten! (Choix cornélien!)
- Thema Republikflucht und Entscheidung für die DDR:
1959 Anna Seghers *Die Entscheidung*; Volker Braun; Brigitte Reimann...
- Les relations ambiguës de Christa Wolf avec le régime est-allemand.

Thème

Elle est là, Saffie. On la voit.

Face blanche. Ou pour mieux dire : blafarde.

Elle se tient dans le couloir sombre du deuxième étage d'une belle maison ancienne rue de Seine, elle est debout devant une porte, sur le point de frapper, elle frappe, une certaine absence accompagne tous ses gestes.

Elle est arrivée à Paris il y a quelques jours à peine, dans un Paris qui tremblotait derrière la vitre sale, un Paris étranger, gris, plomb, pluie, gare du Nord. Ayant pris le train à Düsseldorf.

Elle a vingt ans.

Elle n'est ni bien ni mal habillée. Jupe grise plissée, chemisier blanc, socquettes blanches, sac en cuir noir et chaussures assorties, sa tenue vestimentaire est d'une grande banalité – et pourtant, à bien la regarder, Saffie, elle n'est pas banale. Elle est bizarre. On ne comprend pas d'abord à quoi tient cette impression de bizarrerie. Ensuite on comprend : c'est son extraordinaire manque d'empressement.

De l'autre côté de la porte sur laquelle elle a frappé, à l'intérieur de l'appartement, quelqu'un travaille à la flûte les *Folies d'Espagne** de Marin Marais. Le ou la flûtiste reprend à six ou sept reprises la même phrase musicale, cherchant à éviter l'erreur, la brisure de rythme, la fausse note, et finit par la jouer à la perfection. Mais Saffie n'écoute pas. Elle est là, devant la porte, et c'est tout. Voilà près de cinq minutes qu'elle a frappé, personne n'est venu lui ouvrir et elle n'a ni frappé une deuxième fois ni tourné les talons pour repartir.

La concierge, qui a vu Saffie pénétrer dans l'immeuble tout à l'heure et qui arrive maintenant du deuxième étage pour distribuer le courrier (elle prend l'ascenseur jusqu'au dernier et descend ensuite à pied, étage par étage), est étonnée de voir la jeune inconnue ainsi figée devant la porte de M. Lepage.

Nancy Huston, *L'empreinte de l'ange*, Éditions Actes Sud, 1998

* *Ce titre de pièce ne se traduit pas.*

Éléments contextuels

Le passage à traduire était extrait de « *L'Empreinte de l'ange* », roman écrit en français par Nancy Huston, romancière et essayiste canadienne anglophone, publié en 1998 aux éditions Actes Sud. Ce roman décrit la vie de Saffie, jeune Allemande poursuivie par le passé de son père, qui arrive à Paris à la fin des années cinquante afin de se présenter pour un emploi de bonne auprès de Raphaël Lepage, célèbre flûtiste. À peine l'a-t-il aperçue que Raphaël la demande en mariage. Saffie, devenue Madame Lepage, reste pourtant indifférente à son bonheur apparent. Le traumatisme d'une enfance marquée par la guerre semble l'avoir coupée de toute émotion. Même la naissance de son fils, Emil, n'y changera rien. Seule la rencontre d'Andras, juif hongrois émigré à Paris, et luthier de Raphaël, lui rendra le goût de vivre tout en la replongeant dans la problématique de la violence en pleine guerre d'Algérie. La maternité, la musique, le fardeau de l'histoire pesant sur les individus, mais aussi la capacité qu'ont les hommes de faire leur propre malheur, on retrouve dans ce roman tous les thèmes chers à Nancy Huston.

Entraves

L'extrait à traduire ne présente pas de difficultés particulières, ni sur le plan lexical ni au niveau morpho-syntaxique. Le jury a parfois été surpris de constater que certains termes n'étaient pas connus en allemand tels *frapper* (klopfen, an die Tür klopfen), *l'ascenseur* (Aufzug, Fahrstuhl ou à la limite Lift, mais pas Hafen, Stuhlleiter) ou encore *la flûte*, *la concierge*, *distribuer le courrier*, qui pourtant ne relèvent pas d'un lexique technique ou spécialisé.

Quelques conseils pour traduire

Nous conseillons aux futurs candidats de :

- prendre le temps de lire et de comprendre la totalité du texte car il semble improbable de traduire un texte sans prendre la pleine mesure de l'énonciation ;
- traduire dans un premier temps mentalement le texte et ne noter des pistes de traduction que pour les segments problématiques ;
- visualiser les scènes, actions, réactions et événements décrits dans le texte d'origine afin de vérifier qu'aucun paramètre, qu'aucune composante n'a été oublié ou modifié par la traduction ;
- relire la traduction en essayant de retrouver le texte d'origine ;
- vérifier la recevabilité linguistique (orthographe, grammaire, conjugaison, lexique) du texte d'arrivée ;
- vérifier la recevabilité culturelle (idiomes, images, références, etc.) du texte d'arrivée.

Exemples :

1. *rue de Seine, gare du Nord*: noms propres qui peuvent rester en français → Rue de Seine, Gare du Nord. Également possible pour *la concierge* : *die Concierge*. Ces termes sont connus et d'usage en Allemagne.
2. *Jupe ... plissée*: « Plisseerock » désigne en allemand une jupe fabriquée dans un certain tissu ; « Faltenrock » une jupe avec des plis. Les deux traductions étaient possibles.

- essayer de trouver dans la langue cible des rythmes et des sonorités proches du texte d'origine ;
Exemple : *un Paris étranger, gris, plomb, pluie* : deux adjectifs et deux noms en français → pour rendre le rythme de ce passage en allemand, opter pour quatre adjectifs → *einem fremden Paris, grau, bleiern, verregnet*. Afin de conserver l'allitération on peut aussi proposer *verblichen, verrottet, verregnet* ce qui en revanche oblige à s'écarter légèrement du sens littéral.
- examiner la correspondance des registres de langue utilisés.
Exemple : *Sa tenue vestimentaire* ne peut en aucun cas se traduire par « *ihr Outfit* ».
- respecter la mise en forme du texte source (alinéas ...).
- ne jamais proposer plusieurs solutions de traduction pour un terme, faire un choix.

En situation d'entraînement, les candidats peuvent retenir la « procédure » suivante :

1. Lire régulièrement des textes allemands et français de tout genre, ne pas négliger la langue de l'actualité, fréquenter les médias écrits et audio-visuels.
2. Commencer par lire attentivement le texte à traduire ; tel terme n'affirme sa coloration que dans le contexte ou par une précision ultérieure.
3. Ensuite seulement, commencer la traduction en consultant les ouvrages de son choix (à l'entraînement, le candidat se donne le temps qu'il veut bien se donner, il ne se met que progressivement dans les conditions du concours). Le but de l'opération est de rendre, aussi précisément que possible (sens, emploi, registre de langue), le texte en allemand. D'où la devise souvent invoquée : *So treu wie möglich, so frei wie nötig !*
4. Finir par faire quelques traductions dans les conditions du concours, afin de tester sa capacité à travailler en temps limité et sans dictionnaire.

Proposition de traduction

Saffie ist da. Man sieht sie.

Das Gesicht blass. Oder besser gesagt: bleich.

Sie steht im dunklen Flur des zweiten Stocks eines schönen alten Hauses in der Rue de Seine, sie steht vor einer Tür und schickt sich an zu klopfen, sie klopft, eine gewisse Abwesenheit begleitet all ihre Bewegungen.

Sie ist erst vor einigen Tagen in Paris angekommen, in einem Paris, das verschwommen hinter der schmutzigen Scheibe zitterte, einem fremden Paris, grau, bleiern, verregnet, Gare du Nord. Sie war in Düsseldorf in den Zug gestiegen.

Sie ist zwanzig.

Sie ist weder gut noch schlecht angezogen. Grauer Faltenrock, weiße Bluse, weiße Söckchen, schwarze Handtasche aus Leder und dazu passende Schuhe, ihre Kleidung ist von großer Banalität – und doch, schaut man genauer hin, ist Saffie nicht banal.

Sie ist sonderbar. Warum sie so einen sonderbaren Eindruck macht, ist zuerst nicht zu verstehen. Dann wird einem klar: es ist ihr außergewöhnlicher Mangel an Eifer.

Auf der anderen Seite der Tür, an die sie geklopft hat, im Innern der Wohnung, übt jemand auf der Flöte die *Folies d'Espagne* von Marin Marais. Der Flötist oder die Flötistin wiederholt sechs oder sieben Mal dieselbe musikalische Phrase, versucht, keinen Fehler zu machen, nicht aus dem Takt zu kommen, keinen falschen Ton zu treffen, bis er sie schließlich perfekt spielt. Aber Saffie hört nicht hin. Sie steht da, vor der Tür, und das ist alles. Fast fünf Minuten sind vergangen, seit sie geklopft hat, niemand hat ihr aufgemacht, und sie hat weder ein zweites Mal geklopft noch auf dem Absatz kehrngemacht, um wieder zu gehen.

Die Concierge, die Saffie vorhin ins Haus hinein gehen sah, und die jetzt in den zweiten Stock kommt, um die Post zu verteilen (sie fährt mit dem Aufzug bis ganz nach oben und steigt dann zu Fuß herunter, ein Stockwerk nach dem anderen), ist erstaunt, die junge Unbekannte so reglos vor der Tür von Monsieur Lepage stehen zu sehen.

Nancy Huston, *L'empreinte de l'ange*, Éditions Actes Sud, 1998

C13. Quelques ouvrages utiles

Le thème est une épreuve difficile qui exige une préparation régulière et intensive. Voici quelques pistes pour s'y préparer seul :

A. Rapports de jurys (CAPES, Agrégation)

La lecture des rapports est indispensable. Ils proposent concrètement des conseils sur la méthode à suivre, un corrigé modèle, signalent les erreurs récurrentes des candidats, les difficultés rencontrées. Ne pas hésiter à lire les conseils formulés en traduction dans d'autres concours que celui préparé.

B. Dictionnaires unilingues

- **français** : La consultation d'un dictionnaire unilingue français est indispensable, on ne saurait traduire correctement ce que l'on ne comprend pas dans ses moindres nuances.
Le Petit Robert – Dictionnaire de la langue française, Paris.

- **allemands** :

Duden. *Deutsches Universalwörterbuch A-Z*, Mannheim.

Wahrig, L., *Deutsches Wörterbuch*, Gütersloh.

Duden. *Das große Wörterbuch der deutschen Sprache* in 8 Bänden, Mannheim.

Duden in 12 Bänden, en particulier: 1. *Rechtschreibung*, 2. *Stilwörterbuch*, 3. *Bildwörterbuch*, 5. *Fremdwörterbuch*, 9. *Richtiges und gutes Deutsch (Wörterbuch sprachlicher Zweifelsfälle)*, 11. *Redewendungen und sprichwörtliche Redensarten*.

C. Vocabulaires et manuels

Demarche, J.-P., *Le thème allemand systématique*, Paris (Ellipses), 1998.

Henrion, I. / Stempfner, R., *Guide du thème allemand*, Paris (Colin), 1999.

Niemann, R.-F., *Les mots allemands*, Paris (Hachette), 2012.

Schanen, F. / Homburg, H., *L'allemand par le thème annoté et corrigé*, Paris (Nathan), 2005.

Pérennec, M., *Éléments de traduction comparée français-allemand*, Paris (Colin), 2005.

D. Grammaires

Duden in 12 Bänden, Bd. 4, Die Grammatik, 2009.

Schanen, F. / Confais, J.-P., *Grammaire de l'allemand. Formes et fonctions*, Paris (Nathan), 2005.

C14. Orthographe

Le document suivant est emprunté aux rapports de jury récents de CAPES et d'agrégation d'allemand.

Indications aux candidat(e)s quant à l'orthographe allemande

Les règles de l'orthographe allemande ont connu un certain nombre de changements durant les 10 dernières années, et les utilisateurs allemands et plus largement germanophones manifestent des attitudes différentes à leur égard. Les règles publiées en 2006 constituent désormais la référence en la matière. Elles s'appuient sur le savoir linguistique des utilisateurs, en combinant un nombre restreint de principes et règles de base.

Les règles publiées en 2006 constituent désormais la référence. Les points essentiels sont :

- -ß/-ss : on met ß après une voyelle longue ou diphtongue, -ss après une voyelle brève, quels que soient les environnements (*draußen, gerissen, er misst, das Maß*),

- on peut trouver trois consonnes identiques consécutives (par exemple pour les composés et dérivés *schnellebig, Kaffeeernte* ; mais : *dennoch, Drittel* qui sont ressentis comme lexicalisés)

- la racine reste déterminante (*Stammprinzip*) ainsi que l'alignement sur les orthographes majoritaires (notamment pour ä/äu : *behände <Hand, belämmert, gräulich, Gräuel <Grauen ; Känguru, rau* comme *Gnu, blau* ; mais : *Eltern*), de même *Platz > platzieren, Nummer > nummerieren* et *Differenz > differenziell*

- l'intégration des mots d'origine étrangère est variable (cf. listes établies)

- le tiret peut permettre une meilleure lisibilité (*das Drop-out / Dropout, 55-Cent-Marke, E-Mail-Adresse, Make-up-frei, Kaffee-Ernte*) ou la mise en valeur d'un élément (*Ich-Gefühl, be-greifen*) ; il est obligatoire pour certaines nominalisations (*das Entweder-oder, das In-den-April-schicken*) et si la composition contient un élément invariable (chiffre ou lettre, abréviation ou acronyme) *3-jährig, Mehrheit, E-mail, x-beliebig, UNO-Truppen, UV-bestrahlt, zum x-ten Mal* ; mais : *100%ig, der 68er, ein 32stel, abclich, ÖVPler ; 3fache / 3-fache Menge.*

- l'emploi de la virgule traduit la distinction entre coordination et subordination (virgule entre éléments d'une énumération, marquage des subordonnées et appositions par des virgules, les incises pouvant être marquées par des virgules, tirets ou parenthèses). Les points délicats sont

- l'emploi ou non de la virgule avant *und, oder* etc. coordonnant des propositions : l'emploi est libre et obéit à des considérations de sens et de lisibilité
- l'emploi de la virgule avec une construction infinitive, participiale ou adjectivale: s'il y a un corrélat dans la phrase, on met la virgule (*Doch noch zu gewinnen, damit hatten wir nicht gerechnet. Ich liebe es, lange auszuschlafen. Erinnere mich daran, die Blumen zu gießen.*), également si la construction est employée comme incise ([*Nur so.*] *verbittert und im Rollstuhl, ist mir mein Onkel in Erinnerung geblieben.*), si la construction infinitive est introduite par *als, anstatt, außer, ohne, statt, um + zu* et si elle dépend d'un substantif (*der Versuch, sich selbständig zu machen*)

- la césure : on jugera d'après la lecture à voix haute et lente pour déterminer les syllabes que l'on pourra effectivement séparer à la fin d'une ligne : *so-zi-al, Na-ti-on, Fa-mi-li-en*. Le principe majeur sera celui de la lisibilité : on ne sépare pas une lettre isolée : *Bastel-ecke* et non pas **Bastele-cke*. On ne dissocie pas ck, mais on sépare st : *Zu-cker, bismar-ckisch, lus-tig*. Pour bl, dr et gn existent des variantes : *no-ble / nob-le, Regung, Hy-drant / Hyd-rant, Mag-net / Ma-gnet*.

- la majuscule signale non seulement les débuts de phrase, mais également les substantifs (possibilité d'article ou de préposition + article, d'épithète, d'expansions à droite) et les noms propres :

▪ *Heute Morgen* [partie du jour] *haben die Abgeordneten* [participe substantivé] *der Mecklenburgischen Seenplatte* [nom géographique et complément de nom pour *Abgeordnete*] *am Grünen Tisch* [concept] *Maßnahmen getroffen, damit Jung und Alt* [concerne des personnes] *sich auch abends um fünf auf Deutsch* [nom d'une langue] *unterhalten kann. Die einen* [ellipse de N] / *Einen* [mise en relief] *waren zuersichtlich, für die Anderen / anderen war alles einfach nur zum Weinen. Nach langem Hin und Her einigte man sich aufs Erfreulichste / erfreulichste auf eine Handvoll / Handvoll einfacher Regeln und Ratschläge, die dann anhand* [quasi-préposition] *von Fernseh-und Audiospots und mit Hilfe / mithilfe von Zettelaktionen Verbreitung finden werden.*

- Un grand nombre d'adjectifs ou d'adverbes dérivés de substantifs qui se combinent avec *sein / bleiben / werden* prennent une minuscule : *mir ist nicht gut, wohl, mir ist gram, bange ; ich bin pleite ; sie ist spitze / einsame Spitze ; mir ist angst – ich habe (keine) Angst ; das ist mir recht, schnuppe ; du bist schuld vs du hast (große) Schuld (an diesem Unglück) ; wir sind es leid ; er ist ihm (spinne)feind / wohlgesinnt. Variantes: du gibst ihm recht / Recht, ich tue ihm unrecht / Unrecht.*
- Si le pronom de politesse *Sie* prend toujours la majuscule, celle-ci est facultative pour le pronom 2°sg et les possessifs correspondants dans des contextes épistolaires : *Lieber Amadeus, wie geht es dir / Dir ?*

- La question de l'orthographe des verbes composés et dérivés est complexe : c'est la question de la soudure pour les infinitifs et participes

- On écrira en un mot les verbes composés et dérivés à l'aide de prépositions-préverbes (°*abladen*, °*aufheben*, °*mitbringen* : *durchziehen* : *der Faden will sich nicht °durchziehen lassen / sie zieht den Faden °durch* ; *die Frage durch°zieht das ganze Buch / die Frage soll das ganze Buch durch°ziehen vs die Frage soll sich das ganze °Buch durch[post-position] °(hin)ziehen*) ; il y a une certaine latitude pour les combinaisons adverbe (temporel, local, directionnel) + verbe et on décidera selon le sens et l'accentuation (°*aufwärtsfahren / aufwärts fahren* ; *fortgehen – (in einem) fort gehen* ; *zusammensitzen*). On écrira en un mot les combinaisons verbe + d(a)(r) + préposition comme *dranbleiben*, *davonlaufen*, etc, et une série limitée de verbes formés à partir d'une base verbale et d'un ancien adverbe qui n'existe plus guère à l'état libre (comme par exemple *heimholen*, *abhandenkommen*, *vorliebnehmen*, *kundtun*), exception faite des combinaisons avec *sein* : *da*, *los*, *auf*, *vorbei*, *zurück* + *sein*.
- Verbe + adjectif : deux cas se dessinent. Si verbe + adjectif caractérisent ensemble le résultat d'une action, alors il y a constitution d'un sens spécifique, souvent idiomatique comme pour *krankschreiben*: *er ist krankgeschrieben* signifie qu'il y a eu un acte médico-administratif, mais qui ne génère pas la maladie ; *richtigstellen* : *ich möchte das richtigstellen* (dans ce cas, le résultat n'est pas 'x ist richtig', mais bel et bien 'x ist richtiggestellt = korrigiert'). Idem pour *festnageln* dans le sens de 'festlegen' : *er will sich darauf nicht festnageln lassen* ; *wir müssen eben etwas kürzertreten (= uns einschränken)*. Dans d'autres cas, on peut caractériser le résultat d'une action soit par l'adjectif, soit par le participe adjectif+verbe : *er kocht die Kartoffeln weich* donnera *die Kartoffeln sind weich / weichgekocht*. On séparera l'adjectif du verbe s'il permet ou prend une modification / détermination (*fertigstricken / fertig stricken*, *sehr weich kochen*, *mausetot schlagen – totschiagen/ tot schlagen*) ou s'il est complexe (*schrottreif fahren*, *glaubhaft machen*).
- Substantif + verbe : majuscule si le substantif garde certaines caractéristiques nominales (*sie fährt Auto/ ein altes Auto*); minuscule pour les autres cas (*sie steht kopf / *einen runden Kopf*), que le verbe soit inséparable (*bauchreden*, *schlussfolgern*) ou non (*teilnehmen*, *stattfinden*).
- Verbe + verbe : on considère généralement qu'il s'agit d'une combinaison dont chaque membre garde son sens ; la graphie non soudée est alors préférable (*arbeiten kommen*, *spazieren fahren*, *lesen lernen* ; verbe+ *bleiben*, *lassen* : *sitzen bleiben*, *schlafen lassen*). La graphie peut rendre compte de différences sémantiques : *jemanden sitzenlassen* ('nicht mehr beachten') vs *jemand sitzen lassen* ('jemandem erlauben, (weiterhin) zu sitzen') ; *kennenlernen / kennen lernen*.

- On distingue selon le sens et l'idiomaticité / le degré de conceptualisation *schwerkrank vs (besonders) schwer krank*, *halbvoll vs (fast) halb voll*, *nichtöffentlich vs nicht öffentlich*, *glattgehobelt vs glatt gehobelt*, mais on écrit : *krankgeschrieben*, *heiliggesprochen* comme les verbes correspondants ; *ein ratsuchender / ein (guten) Rat suchender Bürger*

- Autres cas : *irgend + jemand*, *irgend + etwas* etc., s'écrivent toujours en un mot. Les candidat(e)s sont invités à faire preuve de cohérence dans les cas qui permettent des variations (on écrira toujours *mithilfe* ou toujours *mit Hilfe*).

On consultera avec profit, outre les grammaires et les dictionnaires les plus récents, c'est-à-dire ceux qui intègrent les règles publiées en 2006, des brochures et des sites électroniques qui présentent des listes, des règles et des exercices, notamment :

- DUDEN: Duden – *Deutsche Rechtschreibung – kurz gefasst*. „Die Grundregeln der deutschen Rechtschreibung mit zahlreichen Beispielen“
- <http://www.ids-mannheim.de/reform/> et <http://rechtschreibrat.ids-mannheim.de/aktuell/> (pour le überarbeitetes Regelwerk et le Wörterverzeichnis)
- WAHRIG : *Grundregeln der deutschen Rechtschreibung. Die deutsche Orthografie auf einen Blick*, 96 Seiten

C.2. LETTRES : commentaire composé et question de grammaire

Rapport établi par Marie-Danielle Minier et Jean-Daniel Noël

C21. Les modalités de l'épreuve.

L'épreuve comporte :

- le commentaire d'un texte littéraire répondant aux entrées du programme de CAP et aux objets d'étude au programme de baccalauréat professionnel en trois ans ;
- le traitement d'une question de grammaire permettant d'éclairer le sens du texte.

C22. Le commentaire d'un texte littéraire.

Le sujet et son traitement

Le sujet proposé aux candidats, un extrait des *Travailleurs de la mer* de Victor Hugo ne présentait pas de difficulté particulière à la compréhension, un paratexte suffisamment étoffé permettant aux candidats de situer le passage dans l'œuvre. Une première lecture du texte donnait à saisir facilement la situation, à savoir une scène de combat entre un animal marin « fantastique », une pieuvre géante, et un pêcheur en quête de reconnaissance. L'extrait se terminait sur une fin inattendue compte tenu du déséquilibre des forces en présence.

Les plans choisis

La situation narrative a été relativement bien perçue ainsi que l'enjeu de la scène, puisque dans la majorité des copies, le plan proposé à l'étude offrait ces perspectives d'analyses. C'est ainsi que la création de l'atmosphère a été largement traitée, la scène de combat détaillée et que quelques candidats ont focalisé leur analyse sur les enjeux de la lutte, repérée comme inégale et comparée à une épopée. Certains candidats ont fait référence au combat entre David et Goliath évoquant la ressemblance entre Gilliat et Goliath, d'autres ont cité les tragédies grecques et la mythologie ; des candidats se sont proposés de distinguer le réalisme du fantastique ou de l'épique.

Les difficultés

Si un certain nombre de candidats ont perçu l'aspect fantastique du récit à travers un questionnement pertinent, par exemple « comment Victor Hugo, par ce récit réaliste et fantastique, fait-il du simple pêcheur Gilliat un héros ? » (sic), beaucoup de candidats ont limité leur analyse à une étude très succincte du texte procédant d'une lecture techniciste. Ainsi, on notera le relevé quasi systématique des champs lexicaux, de certaines figures de style (métaphore, personnification), des temps verbaux (présent, imparfait), sans que ces éléments ne donnent lieu à une analyse et une interprétation du texte. À l'inverse, dans beaucoup de copies, ces relevés n'ont servi qu'à paraphraser le texte au détriment d'une analyse qui démontre comment l'auteur construit et met en scène son histoire.

L'absence de connaissances littéraires et la non-maîtrise des outils d'analyse ont pénalisé certains candidats pour défendre des intuitions pourtant pertinentes. La dimension discursive du texte n'a pas été suffisamment étudiée, voire occultée dans un grand nombre de copies. Certains candidats ont noté les commentaires du narrateur, sans toutefois faire de distinction entre auteur et narrateur, récit et discours, instance narrative et point de vue, se privant de moyens stylistiques et grammaticaux pour approfondir leurs ressentis et conférer à leur copie une unité interprétative.

Le jury a apprécié par ailleurs les copies qui proposaient un projet de lecture personnel. Ces dernières posaient en général une interrogation dans l'introduction, à laquelle toutes les parties du devoir apportaient une réponse étayée par des arguments et des exemples.

Les attendus pour un concours de ce niveau.

Les professeurs d'allemand-lettres auront, pour certains, à enseigner le français autant que l'allemand. Le recrutement de ces professeurs doit être l'occasion de vérifier un certain nombre d'acquis linguistiques ou culturels qui fonderont par la suite leur enseignement sans préjuger de la formation à l'occasion de leur année de stage. Il convient de rappeler certaines exigences :

- la correction de la langue française dans la phase rédactionnelle, orthographique : il n'est pas acceptable qu'un candidat produise plus d'une vingtaine d'erreurs orthographiques dans sa copie ;
- la maîtrise de notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique, (construction de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, déclinaison) ;
- la connaissance des grandes périodes et des courants littéraires. Annoncer Victor Hugo comme père fondateur du surréalisme interroge sur la capacité du futur professeur à appréhender l'enseignement des lettres ;
- la maîtrise des bases de l'analyse littéraire pour éviter certaines confusions, comme par exemple fantastique et surréalisme, le candidat ayant marqué dans le cas précis une confusion entre fantastique et surnaturel.

Bibliographie sélective

Pour aider les candidats à préparer au mieux ce concours, on recommandera vivement la fréquentation d'anthologies littéraires dont nous donnons, à toutes fins utiles, la liste non exhaustive suivante :

G. Decotte, J. Dubosclard (dir.), *Itinéraires littéraires*, Paris, Hatier, 1988-1990, 5 volumes (Moyen Âge – XVI^e siècle, 441 p. ; XVII^e siècle, 448 p. ; XVIII^e siècle, 479 p. ; XIX^e siècle en 2 fascicules, 576 p. ; XX^e siècle en 2 fascicules, 975 p.).

C. Desaintghislain, C. Morisset, P. Rosenberg, F. Toulze, P. Wald Lasowski, *Français Littérature*, Paris, Nathan, 2011, 1 volume, 576 p.

H. Mitterand (dir.), *Littérature. Textes et documents*, Paris, Nathan, 1991, 5 volumes (Moyen Âge – XVI^e siècle, 511 p. ; XVII^e siècle, 494 p. ; XVIII^e siècle, 527 p. ; XIX^e siècle, 791 p. ; XX^e siècle, 891 p.).

C23. Le commentaire grammatical.

Le traitement de la question

Il est important d'avoir une idée claire de l'exercice proposé et de ses enjeux. Il n'est pas demandé un commentaire stylistique et certains candidats s'égareront en considérations sur les jeux de sonorités, les champs lexicaux et autres figures de style du passage. En outre, si l'articulation avec le sens du passage explicitement demandée par la consigne ne doit pas être perdue de vue, le développement d'une interprétation ne dispense en rien d'une analyse grammaticale.

Certains candidats en restent également à l'idée que la phrase est complexe parce qu'elle est jugée longue. Il est nécessaire de maîtriser non seulement un certain nombre de notions grammaticales mais aussi des opérations syntaxiques telles que le déplacement ou la substitution. Il peut être intéressant d'envisager la place des mots et groupes de mots dans la phrase.

De ce fait, les candidats doivent se préparer à cette partie de l'épreuve écrite en consolidant leurs connaissances grammaticales et en s'appropriant les problématiques inhérentes à celles-ci. Il s'agit de circonscrire un ensemble de questions (les notions figurant dans les programmes de français de CAP et de baccalauréat professionnel peuvent constituer une bonne base en la matière) puis de se munir d'une grammaire de référence afin de s'exercer au travail précis d'analyse grammaticale et d'articulation avec le sens sur des passages des textes littéraires que l'on commente.

Éléments de corrigés

Le paragraphe proposé au commentaire grammatical était le suivant :

« *Le poulpe est formidable ; pourtant il y a une manière de s'en servir Les pêcheurs de Serk la connaissent ; qui les a vus exécuter en mer de certains mouvements brusques, le sait. Les marsouins la connaissent aussi ; ils ont une façon de mordre la sèche qui lui coupe la tête. De là tous ces calmars, toutes ces sèches et tous ces poulpes sans tête qu'on rencontre au large. »*

Le candidat peut isoler un certain nombre de segments, correspondant à des faits de langue différents, sur lesquels une analyse grammaticale était possible.

1) *qui les a vus exécuter en mer...le sait* : relative substantive sur le modèle de "qui dort dîne" : la tournure donne à la phrase la valeur d'un adage, d'un proverbe.

2) *de certains mouvements brusques* : "de" (pour "des") article indéfini renforçant l'adjectif indéfini "certains" (Tournure vieillie). La présence de ces deux indéfinis, qui sont volontairement non développés, contribue à donner à ce syntagme une part de mystère, venant renforcer, de manière allusive, la dextérité des pêcheurs.

3) *la sèche qui lui coupe la tête* : l'antécédent de "qui" n'est pas "la sèche" mais "une façon" : l'ordre inattendu des syntagmes met en exergue la proposition relative finale qui est l'élément essentiel de la phrase : l'on comprend ainsi que la délivrance de Gilliatt ne viendra que de la mort de la pieuvre par un procédé identique.

4) *De là tous ces calmars, toutes ces sèches et tous ces poulpes sans tête* ; phrase nominale. L'absence de verbe vient insister sur l'évidence de cette conclusion.

5) *tous ces calmars, toutes ces sèches et tous ces poulpes* : groupe ternaire, anaphore des déterminants du nom « tout » (adjectif indéfini) et « ce » (adjectif démonstratif) qui contribuent à traduire l'abondance des animaux morts. L'on pourrait, malgré la concision de la phrase, parler d'hypotypose expressive.

Bibliographie sélective

Les futurs candidats tireront profit à fréquenter les ouvrages suivants :

H. Bonnard, *Code du français courant. Grammaire seconde, première, terminale*, Paris, Magnard, 1985, 1 volume, 336 p.

H. Bonnard, R. Arveiller, *Exercices de langue française. Grammaire seconde, première, terminale*, Paris, Magnard, 1985, 1 volume, 380 p. (L'ouvrage est complété par un *Livre du professeur*, Paris, Magnard, 1982, 1 volume, 312 p.).

M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *La grammaire aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, 1 volume, 720 p.

D. Les épreuves d'admission

Si le temps de préparation n'est pas le même pour toutes les épreuves (cf. la présentation générale des épreuves dans la partie « bilan de la session 2015 »), le temps de passage est systématiquement d'une heure. Conformément à la maquette du concours, ce temps de passage d'une heure se répartit équitablement entre l'exposé du candidat et l'entretien qui se déroule à l'initiative du jury.

D.1. ALLEMAND : épreuve de mise en situation professionnelle et épreuve à partir d'un dossier

Rapport établi par Evelyne DARD et Anja SIEMON

D11. Épreuve de mise en situation professionnelle

A. Étude des documents

Cette épreuve se compose de deux parties distinctes. Dans un premier temps, les candidats découvrent un corpus de documents (textes, images, vidéos) puis, au terme de leur préparation, sont invités à présenter, en allemand, une étude de l'ensemble de ces documents en veillant à leur mise en relation. Ils disposent de 15 minutes pour cet exposé, qui sera suivi d'un entretien avec le jury, en langue étrangère, qui n'excèdera pas 15 minutes.

Exposé

Il s'agit donc bien ici de proposer une analyse et un commentaire construit. Le jury a constaté avec satisfaction que la plupart des candidats avaient trouvé une thématique commune aux documents proposés, soulevé une problématique, annoncé et suivi un plan.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont proposé des liens avec l'actualité ou se sont appuyés sur leurs connaissances et leur expérience personnelle afin d'enrichir l'analyse.

Le temps imparti pour l'exposé a été globalement respecté. Les candidats ont majoritairement évité l'écueil qui consiste à rédiger entièrement leur présentation et à transformer ainsi leur discours en une lecture oralisée. (Or, si le besoin de se rassurer et d'organiser le discours est parfaitement compréhensible, sous la forme de notes succinctes, la rédaction intégrale crée de nombreux problèmes : feuilles trop nombreuses, erreurs de phonologie, décalage très net avec la qualité de langue lors de l'entretien, absence de conviction...) Nous attirons également l'attention des candidats sur l'importance du regard vers le jury, destinataire de ce discours oral.

Entretien

Rappelons que le but de cet entretien n'est pas de « piéger » les candidats, ou de les mettre en difficulté sur des points particuliers, mais bien de les aider, en les réorientant sur des éléments mal repérés, en les amenant avec bienveillance à réétudier leurs hypothèses, ou encore à approfondir leur analyse. Les candidats ont réagi de façon positive et réfléchie et étaient le plus souvent capables de s'auto-corriger ou de revoir leurs propositions. Cette attitude a influencé favorablement le jury.

Le jury a été sensible aux candidats qui ont fait l'effort de se projeter dans leur futur métier et qui ont démontré les qualités d'un enseignant : écoute et clarté du discours, attitude responsable, prise en compte de l'interlocuteur, ... Cette posture doit faire l'objet d'un réel entraînement.

Enfin le jury aurait apprécié que les candidats sachent précisément se placer dans un système éducatif spécifique (le lycée professionnel), différent de l'enseignement dans un collège ou un lycée général ou technologique.

Contenu

Au-delà de la simple analyse linéaire des documents, il était attendu des candidats un élargissement aux problématiques sociétales. Les meilleures productions se sont appuyées sur une réflexion sur ce qui se trouve en dehors du texte ou des textes. Elles ont permis de mettre en

valeur des connaissances culturelles. Par exemple le jury a apprécié que les candidats soient en mesure de caractériser le mouvement architectural BAUHAUS (Pro A3 document 2), ou d'évoquer de manière chronologique l'histoire de l'immigration vers l'Allemagne (Pro A2) ou de parler de la tradition syndicale en Allemagne.

Il est également attendu de leur part une connaissance de l'actualité récente. Nous encourageons les futurs candidats à lire la presse et à suivre les chaînes d'information télévisées germanophones.

À propos du sujet PRO-A2 (cf. en annexe), il était tout à fait judicieux d'établir des parallèles entre les manifestations du mouvement « PEGIDA » qui ont lieu depuis quelques mois tous les lundis à Dresde et les « Montagsdemonstrationen » à Leipzig en 1989, tout en soulignant que « PEGIDA » usurpe le slogan « Wir sind das Volk ! » à ses fins – pour ne citer qu'un exemple.

Le jury a également apprécié que les candidats sachent parler de la politique actuelle de l'Allemagne face aux vagues de réfugiés jusqu'à nommer des noms de ministres et à citer certaines de leurs déclarations.

S'il est impossible de maîtriser toute la littérature et la civilisation de l'aire germanophone, les œuvres et repères majeurs doivent faire partie intégrante de la préparation au concours.

Langue

La maîtrise de la langue attendue à ce niveau de recrutement est une exigence de base. Certains ont pu s'exprimer grâce à une langue riche, précise et proche de l'authenticité, avec une intonation adaptée et une phonologie solide. Mais trop de candidats s'expriment dans un allemand très simple et au système phonologique souvent défaillant. D'autres empruntent au contraire au commentaire littéraire un langage qui apparaît décalé.

Voici une liste non exhaustive des erreurs les plus fréquentes :

a) Grammaire

Erreurs sur les déterminants : eine Video, **der** Lamm, **das** Sport, **die** ganze Volk...

b) Lexique

Imprécisions: eine Zeichnen (Zeichnung), die Farbhaut (Hautfarbe), der Nazismus (Nationalsozialismus)

Contresens: schauen au lieu de zeigen (en référence à l'anglais to show)

c) Prononciation et phonologie

Intonation : Mit**g**lieder (accent sur la deuxième syllabe) au lieu de **Mit**glieder (accent sur la première)

Voyelles courtes/longues : Flaage (Flagge), ausgenoomen (ausgenommen), ausgeschloosen (ausgeschlossen), bedinnt (bedient), hebbt auf (hebt), Wollstand (Wohlstand)

Nasales: Deutschland, Frankreich, handeln ... Dokumente, Mentalität

d) Expressions de l'analyse textuelle

Alle **begreifen** das Thema auf.

Man kann in einer Zeitung seine Meinung **öffnen**.

B. Proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques

Rappel des consignes

La seconde partie en langue française consiste en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques des documents proposés par le jury en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, ce projet pédagogique étant destiné à une classe de lycée professionnel. Cette présentation est suivie d'un entretien, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Les attentes du jury

N.B. Les lignes qui suivent sont extraites du rapport du jury CAPLP Anglais 2014. Ils décrivent si bien l'épreuve et les attentes que nous nous en sommes inspirés.

Il est utile de rappeler que le jury n'attend pas une proposition prédéterminée et une seule, que **toute construction est possible et envisageable** dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel choisis. Cette épreuve nécessite **une gestion du temps rigoureuse** qui permette de présenter à la fois l'analyse des documents et leur exploitation pédagogique. Trop souvent, des candidats se livrent à une analyse très exhaustive du dossier et ne peuvent présenter leur projet pédagogique dans sa totalité. Il s'agit plutôt d'aborder les documents sous un nouvel angle : celui de l'exploitation à des fins pédagogiques. L'exposé du candidat doit être construit avec **un plan annoncé et suivi**. Soulignons qu'il est inutile de procéder de nouveau à une présentation des documents proposés.

Le candidat a pour consigne de proposer « des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques » des documents. Nous précisons que le jury n'attend pas une séquence aboutie dans ses moindres détails mais **un projet pédagogique cohérent**, intégrant l'approche actionnelle privilégiée dans le programme de langue et les niveaux du CECRL. Ce projet pédagogique pourrait comprendre :

- Un scénario mettant les élèves en situation d'accomplir une (des) tâche(s) mettant en jeu une activité langagière dominante à un niveau donné du CECRL.
- Le domaine du programme auquel il se rapporte.
- Les supports utilisés avec les activités langagières auxquelles ils permettent d'entraîner.
- Une tâche communicative finale à réaliser.
- Une activité langagière dominante au travers de laquelle les élèves seront entraînés à produire un type de message particulier nécessaire à la tâche de communication.
- Des tâches intermédiaires permettant les entraînements et la construction des compétences lexicales, grammaticales et phonologiques
- Une évaluation du degré de maîtrise de l'activité langagière dominante mise en jeu. Rappelons que les évaluations font partie intégrante d'un projet pédagogique.

Le candidat doit être en mesure de justifier et expliciter ses objectifs et priorités dans le choix d'exploitation des supports et des activités mises en œuvre. Il doit opérer des choix sur les activités langagières auxquelles entraîner les élèves et ne pas se croire obligé d'inclure les cinq activités langagières dans leur projet.

Des connaissances sur **le lycée professionnel**, les contenus d'enseignements, les modes d'évaluation et les enjeux liés à l'enseignement des langues vivantes en LP sont nécessaires à la réussite de cette épreuve. Le programme des langues vivantes pour la voie professionnelle est paru au BO spécial n°2 du 19 février 2009. Les nouvelles modalités d'évaluations des langues vivantes au Baccalauréat professionnel figurent dans le BO n°21 du 27 mai 2010. Il est regrettable que certains candidats méconnaissent complètement le format des épreuves en Baccalauréat professionnel et décrivent dans le cadre du contrôle continu en cours de formation (CCF) des épreuves écrites qui n'existent pas ou confondent stages et formation en alternance. Ce manque de curiosité de la part d'un candidat se présentant à un concours de recrutement de futurs enseignants de lycée professionnel renvoie au jury l'image d'une bien faible motivation pour la voie professionnelle.

Constats et conseils

Trop souvent, **l'activité langagière dominante** annoncée en début de séquence ne fait l'objet ni d'un entraînement au cours de la séquence, ni d'une évaluation au cours de la tâche finale. Les phases d'entraînement tout comme les stratégies d'apprentissage sont souvent omises. Or, on ne peut évaluer une activité langagière qui n'a pas fait l'objet d'un entraînement au cours de la séquence. Le candidat doit veiller à l'adéquation entre les objectifs annoncés, les activités mises en œuvre pour leur réalisation et l'évaluation de fin de séquence. Quel est par exemple l'intérêt de travailler la description tout au long de la séquence alors que la tâche finale consiste à produire une argumentation ?

En ce qui concerne les objectifs linguistiques, il convient d'éviter de dresser un catalogue exhaustif d'activités qui traiteraient dans la même séquence à la fois le prétérit, le parfait, le subjonctif 2, la déclinaison de l'adjectif épithète, l'expression de la cause, de l'opinion et du souhait !

La confusion des programmes d'enseignement des langues vivantes de lycée général et technologique avec ceux du lycée professionnel a conduit à employer une terminologie différente de celle attendue.

Les supports écrits : rappelons qu'il n'est pas obligatoire d'utiliser tous les documents du corpus, mais que les candidats peuvent effectuer des choix à condition que ceux-ci soient justifiés d'un point de vue pédagogique.

D'une manière générale, **les supports audio-vidéo** soumis aux candidats ont été sous-exploités, que ce soit dans leur analyse (lecture de l'image) ou dans leur utilisation. Trop souvent destinés à « introduire un thème » ou « déclencher la parole », ils ne servent encore que trop peu à un entraînement de l'activité langagière de compréhension orale et de compréhension d'un document vidéo avec toutes les spécificités de ce type de message. Demander aux élèves de « prendre des notes » ne constitue pas un projet d'écoute. Le jury est néanmoins conscient du fait que le temps de préparation est très limité.

L'entretien

On ne saurait trop insister sur le fait que les questions posées lors de l'entretien ont pour objectifs de permettre au candidat de préciser, clarifier ou compléter sa présentation. Elles ne sont en aucune mesure destinées à mettre le candidat en difficulté. Quelques présentations pédagogiques non satisfaisantes ont été compensées, lors de l'entretien, par les candidats qui ont su faire preuve d'écoute, de souplesse, de vivacité d'esprit, qui ont su se remettre en cause et réorienter leur projet. Savoir entrer dans l'échange et convaincre fait partie des compétences attendues chez un futur enseignant. Celui-ci se doit de posséder, en outre, la maîtrise d'un vocabulaire riche et varié.

Proposition de plan pour l'exploitation didactique et pédagogique des documents

La grille ci-dessous est un exemple et non pas un modèle. D'autres plans/exploitations sont possibles, d'autant que les candidats peuvent ne pas utiliser tous les documents fournis dans le sujet.

PLAN DE LA SEQUENCE

1. Classe : Niveau de compétence visé :
2. Activité langagière dominante :
3. Scénario :
4. Ce scénario se rattache au(x) domaine(s) ... du programme.
5. Réalité et faits culturels :
6. La tâche finale de communication consistera à :
7. Prérequis :
8. Les compétences communicatives : linguistiques, pragmatiques ...

Mise en œuvre

Séance 1

Support(s) :

Activités/Entraînements :

...

Séance 2,3,4 etc.

Support(s) :

Activités/Entraînements :

...

Tâche intermédiaire

etc.

D12. Épreuve sur dossier

Cette épreuve se compose de deux parties qu'il s'agit de bien définir, afin d'aider les futurs candidats à s'y préparer dans les meilleures conditions possibles. Un premier temps, appelé « compréhension », est dédié à l'étude d'un document audio ou vidéo authentique en langue étrangère, se rapportant aux réalités et aux faits culturels des pays dont on étudie la langue, en lien avec les programmes du lycée professionnel. Un second temps, dissocié du premier, doit amener les candidats à analyser un dossier fourni par le jury portant sur les mêmes réalités et faits culturels, composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux contextes d'enseignement et au cadre institutionnel. Cette épreuve fait suite à une préparation de deux heures.

A. Compréhension

Il s'agit de rendre compte et d'analyser, en allemand, un document audio ou vidéo, singulier dans sa forme et la thématique qu'il aborde, d'une durée qui n'excède pas trois minutes. Cet exposé précède un entretien, en allemand lui aussi, dont l'objet est de revenir sur la présentation initiale, pour en préciser le contenu le cas échéant et prolonger l'analyse proposée. Si ces deux temps distincts ne peuvent dépasser quinze minutes chacun, il est attendu des candidats qu'ils ne se contentent pas d'une présentation en trois ou quatre minutes, qui ne saurait permettre de faire émerger une problématique complexe.

Le jury a été agréablement surpris par le niveau de compétences des candidats en compréhension orale. Ils ont su dégager l'essentiel des propos entendus pour en rapporter l'idée de façon nuancée.

Compréhension du document

Si la plupart des candidats ont bien identifié le ou les locuteur(s) et ont rendu compte de la logique interne du document « Einführung des Mindestlohns » (cf. annexe), le point de vue adopté par chacun d'entre eux n'a pas toujours été justement perçu. Dire, par exemple, que le parti politique DIE LINKE est contre le salaire minimum puisqu'il coûterait trop cher aux employeurs revient à trahir des lacunes en compréhension et une certaine méconnaissance du monde germanophone. Des connaissances plus précises sur les partis politiques et notamment sur la coalition actuellement au pouvoir en Allemagne auraient permis d'établir un lien avec l'introduction du salaire minimum.

Les meilleurs candidats ont fait preuve d'une réelle culture de germaniste, pour ancrer le document dans son contexte et l'éclairer de références culturelles, historiques ou politiques, offrant ainsi des perspectives nouvelles.

D'autres ne cherchent qu'à restituer ce qu'ils ont entendu, parfois même sous la forme d'un script, dont on peut aisément imaginer qu'il a nécessité une grande partie du temps de préparation. Les notes prises lors de l'écoute et le plan bâti pour en rendre compte ne peuvent en aucun cas être complètement rédigés et ensuite lus devant le jury. Aussi conseillons-nous aux futurs candidats de numéroter leurs feuilles de brouillon pour ne pas « se perdre » lors de l'exposé.

Nous ne pouvons ici qu'inviter les candidats à une préparation spécifique tout au long de l'année du concours. Une écoute régulière et active des médias et un intérêt porté aux grandes thématiques du monde germanophone (comme l'éducation, les systèmes politiques, l'économie, les médias...) sont les gages de la réussite à cette épreuve.

Analyse

La deuxième partie de la consigne de cette sous-épreuve invite les candidats à mettre en évidence l'intérêt du support audio ou vidéo d'un point de vue culturel. Pourtant, trop de candidats se méprennent quant aux attentes que recouvre cette consigne. Il convient donc de préciser que plutôt que l'intérêt pédagogique du document, c'est bien son intérêt intrinsèque et ce qu'il dit de la société, de l'histoire, de la politique, etc. du pays où il a été diffusé qu'il s'agit d'analyser.

Par conséquent, les considérations sur sa difficulté éventuelle pour des élèves de lycée professionnel ou le niveau de compétences du CECRL qu'il permettrait d'évaluer n'ont pas lieu d'être.

Ce qui importe c'est la culture derrière les mots et les images. Dès lors, il faut comprendre que le compte rendu du document doit se doubler d'un commentaire éclairant sur sa dimension historique et sociétale ainsi que sur le contexte local, national ou international qui explique qu'il ait été conçu à une date donnée et pour un public ciblé.

Ainsi, l'interview avec Oliver (et pas Olivier comme une candidate s'est entêtée de dire !) Bierhoff sur l'aspect multiculturel de l'équipe nationale allemande de football (diffusée après la victoire de la « Mannschaft » au championnat du monde au Brésil à l'occasion de la « Themenwoche Toleranz » sur ARD) n'appelait pas seulement des remarques sur l'importance de ce sport en Allemagne, mais aussi sur l'histoire de l'immigration en Allemagne et la politique actuelle de l'Allemagne et de l'Europe face à l'afflux de réfugiés.

Pour mener à bien cette partie de l'épreuve, il faut être en mesure de mettre des mots sur les différentes thématiques récurrentes dans la presse et par conséquent de la consulter régulièrement.

Les candidats auraient également tout intérêt à prendre l'habitude de questionner le document dans le but d'identifier ses contradictions et de proposer une interprétation de sa charge implicite.

Qualité de l'allemand

Rappelons que les candidats sont censés s'exprimer dans un allemand solide syntaxiquement et avec un lexique riche et varié, qui permettra de ne pas tomber dans l'écueil de la paraphrase du contenu textuel ou de la répétition.

Il est également nécessaire de soigner la phonologie dans cette épreuve, qui est l'occasion d'évaluer la capacité des candidats à offrir à des élèves un modèle oral de bonne facture. Bon nombre d'entre eux s'expriment dans un allemand de qualité, où les schémas accentuels sont respectés et où l'intonation est à la fois naturelle et signifiante. Ces candidats, généralement, ne lisent pas leurs notes et s'adressent à leurs interlocuteurs de façon adéquate et réactive dans l'entretien.

Néanmoins, le jury constate que de nombreuses erreurs et approximations continuent d'émailler certaines prestations orales, comme par exemple des « interférences » avec l'anglais ou le français (der Grammar-Punkt, das Gouvernement, das Contrôle, der erste Black ...)

B. Analyse de productions d'élèves

Cette partie de l'épreuve sur dossier intègre l'analyse de productions d'élèves. De nombreux candidats semblent ne pas avoir bien compris la définition de l'épreuve. Il ne s'agit pas ici d'exploitation pédagogique : les documents proposés aux élèves ont été pensés, intégrés dans une séquence et ont déjà fait l'objet d'une didactisation par le professeur.

Il ne s'agit pas non plus, bien entendu, de proposer une correction des prestations des élèves mais bien d'analyser leurs acquis, leurs besoins ainsi que les savoirs, les savoir-faire et les compétences pragmatiques mises en œuvre. Cette analyse se doit également d'intégrer la dimension culturelle inhérente à l'apprentissage d'une langue étrangère. La consigne donnée aux candidats les invite également à prendre en compte le fait que l'action du professeur de lettres-allemand s'inscrit dans une logique d'établissement au sein d'une équipe pédagogique et éducative.

Les sujets proposaient des productions authentiques de deux types, orales et écrites.

Dans les deux productions d'élèves du sujet DO-A1, les acquis ont été généralement bien repérés, comme par exemple la maîtrise des champs lexicaux de la tolérance et du harcèlement, la bonne prononciation et l'intonation de l'élève interviewée. Le jury a également apprécié que les candidats mentionnent le réinvestissement du lexique employé dans le doc. 2C étudié en classe en amont.

On pouvait s'appuyer sur une comparaison des deux productions pour faire ressortir la différence de niveau des deux élèves et par conséquent souligner l'importance de la gestion de l'hétérogénéité dans les classes de lycée professionnel.

Quant à l'analyse des besoins, là aussi il convient d'opérer des choix et non pas de produire un catalogue des fautes. Il apparaît que les candidats attachent trop d'importance aux fautes d'orthographe (majuscules...) et de grammaire. En revanche, les meilleurs candidats ont su dire que la prestation de l'élève (doc. 3) se situait au niveau A2, et que par conséquent si l'enseignant souhaitait l'amener vers le niveau B1, il devrait travailler les connecteurs logiques et chronologiques absents de cette production.

Après avoir soulevé les besoins, les bons candidats se sont à juste titre interrogés sur les différentes formes de remédiation qui pouvaient être mises en place. Le jury a néanmoins regretté que les candidats n'aient pas évoqué le rôle que pourraient jouer les nouvelles technologies dans ce dispositif.

La réflexion transdisciplinaire

Si les candidats ont d'emblée perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par la thématique et proposé de travailler avec les collègues de Lettres, d'Histoire, d'Art plastique, d'Éducation physique ou encore avec les professeurs documentalistes, aucun n'a proposé un vrai projet en lien avec le domaine professionnel. Précisons qu'il est maladroit de proposer un projet transdisciplinaire avec le professeur de mécanique, alors que la situation d'enseignement (Doc. 2A) indique que la séquence a été réalisée avec une classe de Terminale Baccalauréat Professionnel **Accompagnement, Soins et Services à la personne**.

Le document institutionnel

« Les documents complémentaires permettent de vérifier la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son futur métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. »

Dans le prolongement naturel du thème « Tolérance », la charte de la laïcité a pu être exploitée et commentée par les candidats. Ceux-ci ont bien perçu la dimension citoyenne et le rôle éducatif porté par le dossier. En s'appuyant sur le point 10 de la charte, un candidat a fait le lien entre une production d'élève qui décrivait une expérience de harcèlement à l'école et le rôle protecteur que devaient jouer les adultes dans l'établissement. Le lien avec le programme de Lettres a également été établi en référence à l'objet d'étude au programme de première : Les philosophes des Lumières et leur combat contre l'injustice.

En revanche, le texte relatif à la création de l'unité facultative de mobilité n'était connu d'aucun candidat et a fait l'objet de nombreuses confusions. Rappelons que dans l'exercice de son métier, l'enseignant de langues est amené à développer la mobilité à l'étranger de ses élèves et doit par conséquent en connaître à la fois le cadre réglementaire et les différents dispositifs de certification.

Pour conclure, les candidats qui ont plus particulièrement réussi cette partie de l'épreuve sur dossier sont ceux qui ont établi un lien saillant entre la production des élèves, la consigne donnée par l'enseignant-e ainsi que le niveau CECRL visé. En effet, l'analyse fine de la tâche demandée, leur bonne connaissance du cadre européen et des descripteurs liés à l'activité langagière travaillée leur ont permis de définir des axes d'analyse pertinents. Ces candidats ne se sont pas seulement contentés de dresser une liste exhaustive des erreurs commises par les élèves mais ont su judicieusement s'appuyer sur les éléments de contexte fournis, sur leurs connaissances des différents textes officiels pour mettre en valeur les compétences, les savoirs et savoir-faire acquis.

Afin que les futurs candidats puissent se faire une idée du type de document proposé et de son degré de difficulté, ils trouveront à titre d'exemple le script du document sonore qui constitue le document 1 du sujet DO-A2 (cf. annexes)

ARD Tagesschau 02.01.2015 Neuregelung zum Jahresbeginn : Flächendeckender Mindestlohn in Kraft

Sprecher	... ist der flächendeckende Mindestlohn in Kraft getreten. Bis auf einige Ausnahmen müssen Arbeitgeber ihren Beschäftigten nun 8€50 in der Stunde zahlen. Dies wollen die Behörden mit zusätzlichem Personal überprüfen. An der neuen Mindestlohnregelung gibt es weiterhin Kritik. Die Partei Die Linke bemängelt zu viele Schlupflöcher für Arbeitgeber. Dagegen klagen Unternehmen über zu hohe Kosten und sehen deshalb Arbeitsplätze in Gefahr.
	<i>Die Arbeitsministerin besucht eine Bäckerei.</i>
Reporter	Hier muss die Ministerin die Einhaltung des Mindestlohns nicht kontrollieren, in dieser Bäckerei werden seit langem höhere Löhne gezahlt. Und dass in Betrieben, die bislang weniger als 8€50 zahlen, nun Arbeitsplätze wegfallen, das glaubt sie nicht.
Andrea Nahles, Bundesarbeitsministerin	Das basiert auf den Erfahrungen, die wir gemacht haben mit 13 Branchen-Mindestlöhnen, die es bereits in den letzten Jahren in Deutschland gegeben hat, und das sind immerhin 3 Millionen Menschen, die bereits in Branchen-Mindestlöhnen waren in den letzten Jahren. Da gab es überhaupt keine negativen Effekte.
Reporter	3,7 Mill. Arbeitnehmer sollen jetzt zusätzlich vom Mindestlohn profitieren. Einige Gruppen aber sind ausgenommen. So gilt der Mindestlohn nicht für <ul style="list-style-type: none"> • unter 18-Jährige ohne Berufsabschluss • Auszubildende • Praktika von bis zu 3 Monaten • Langzeit-Arbeitslose in den ersten 6 Monaten einer Beschäftigung Vor allem Letzteres kritisiert die Linke.
Katja Kipping, Vorsitzende Die Linke	Die Ausnahmeregelungen bei Langzeiterwerbslosen führen u. a. zu einem Drehtür-Effekt : es steht zu befürchten, dass Unternehmer alle 6 Monate einfach einen neuen Langzeit-Erwerbslosen einstellen.
Reporter	Während Arbeitgeber mehr Bürokratie beklagen, weil sie nun die Arbeitszeiten dokumentieren müssen, hat der DGB eine Hotline eingerichtet, bei der die Arbeitnehmer sich beraten lassen können, wenn Unternehmen gegen das Gesetz verstoßen.
Vorstandsmitglied DGB	Arbeitgeber, die gegen den Mindestlohn verstoßen, müssen mit einer Strafe bis zu 500 000 € rechnen. Der Arbeitnehmer kann rückwirkend 3 Jahre den eigentlichen Lohn, der ihm zusteht, einklagen.
Reporter	Dass der Mindestlohn korrekt bezahlt wird, das soll auch der Zoll kontrollieren. Hier werden 1600 Beamte neu eingestellt.

D.2. LETTRES : épreuve de mise en situation professionnelle et épreuve à partir d'un dossier

Rapport établi par Marie-Danielle Minier et Jean-Daniel Noël

D21. Épreuve de mise en situation professionnelle

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en « l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) ».

Cet exercice d'étude de texte, central dans un cursus d'études littéraires, est ainsi assorti d'un « point de langue » car celui-ci sert à éclairer le sens du texte et poursuit la réflexion en vue d'un « travail en lecture, en écriture ou en expression orale ».

Si l'explication de texte et l'étude d'un point de langue figurent dans une épreuve intitulée « Mise en situation professionnelle », c'est parce que ce sont deux exercices fondateurs de la discipline, pratiqués quotidiennement dans l'exercice du métier d'un professeur de français.

Les attentes

L'épreuve exige du candidat de :

- Savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance ;
- Savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue ;
- Savoir inscrire un texte et un point de langue dans une situation d'enseignement.

La démarche

➤ **Une approche analytique du texte**

Pour répondre au mieux aux attentes de l'épreuve, le candidat doit d'abord mener une lecture littéraire de l'extrait proposé. Cet exercice se définit comme une lecture contextualisée, organisée et problématisée et se doit de proposer une démarche interprétative.

Une lecture à haute voix est attendue au début de l'épreuve. Elle permet de capter l'attention et constitue une pratique quotidienne de classe. Le jury attend une lecture fluide et juste, qui traduit déjà une compréhension du texte.

Habituellement, après la lecture, le candidat doit annoncer explicitement son plan, synthétique ou linéaire, et soutenu par une problématique littéraire. Généralement, les candidats respectent cette étape de l'explication, mais ont tendance à plaquer des axes de lecture technicistes (les indices d'énonciation, les figures de style ou le niveau de langue), ou des plans trop simplistes, qui ne sont pas issus d'une démarche analytique de construction du sens. Il en résulte les principaux défauts repérés par le jury :

- Un contresens quasi systématique sur l'identité des deux personnages de la scène d'exposition des *Bonnes* de Jean Genet. Une analyse rigoureuse des prises de parole, des interpellations, de la désignation des personnages, des costumes évoqués dans la didascalie initiale, aurait dû conduire les candidats à s'interroger sur la situation sociale et dramaturgique des personnages (Qui joue qui ? A quoi jouent-elles ?) et sur l'enjeu de cette scène d'opposition ou de conflit, entre les deux bonnes qui jouent un rôle dans cette brève scène de travestissement, de simulation.

- Un appauvrissement de l'intérêt dramatique et de l'enjeu narratif de l'extrait d'*Un roi sans divertissement* de Jean Giono. L'énonciation de la scène d'apparition de l'étranger, portée par un narrateur très distant dans l'espace et dans le temps, - mais d'un point de vue interne totalement intégré par lui - est largement aussi signifiante que les éléments descriptifs modalisés, repérés systématiquement par les candidats. Une démarche analytique portant sur la narration aurait permis aux candidats d'interpréter cette scène apparemment anodine comme un événement majeur.

On conseillera également aux candidats de ne pas se précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. L'on ne peut proposer une démarche de classe que lorsqu'un travail préalable d'appropriation et d'explication du texte a été opéré. C'est le sens du texte, issu de son analyse littéraire, qui justifie son exploitation pédagogique.

➤ Une réflexion pédagogique

L'exploitation pédagogique ne se limite donc pas à citer un objet d'étude de Baccalauréat professionnel ou une finalité de CAP, ni à les proposer artificiellement. Les propositions doivent être corrélées aux axes de lecture choisis par le candidat. La lecture doit donc montrer la capacité du candidat à articuler l'extrait avec les objets d'étude et/ou les finalités et les mettre en relation avec l'acquisition des capacités, des connaissances et des attitudes.

Des candidats ont su le faire correctement, en proposant des projets de lectures inscrits dans des Objets d'étude. L'extrait de Giono, *Un roi sans divertissement* a été inscrit dans l'Objet d'étude *Identité et diversité*, autour d'une problématique ainsi formulée « Qu'est-ce qui peut empêcher de faire contact avec l'autre ? » ou dans celui de première *Du côté de l'imaginaire*, pour se demander « en quoi l'apparition de l'étranger est-elle une apparition fantastique ? ». Il n'y a pas de bonne réponse attendue en la matière, mais une justification didactique. En revanche, il est conseillé de dépasser de simples indices de formes ou de genres pour ne pas systématiquement reléguer le théâtre (*Les Bonnes*, de Jean Genet) à *La parole en spectacle*, alors que la situation théâtrale exprime une opposition de classe (*Identité*) ou un jeu de rôle (*Parcours de personnages*).

➤ Le point de langue

Cette partie de l'épreuve peut être intégrée à l'explication ou prendre place en fin d'exposé, mais il est préférable de ne pas attendre les sollicitations du jury pour l'aborder. Rappelons qu'il s'agit d' « étudier un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale ».

Cette question de réflexion grammaticale, qui prend appui sur un passage du texte, n'est pas une question de grammaire théorique. Elle met en lumière un aspect du texte, qui peut être approfondi à un moment de l'explication.

Trop de candidats limitent leur réponse à une identification de la nature grammaticale (*si* adverbe ou conjonction) ou à une énumération (relevé des modes verbaux). Cette approche simplement descriptive ne peut passer pour une analyse grammaticale. Le fait de langue ainsi relevé est à mettre en relation avec la valeur d'un emploi spécifique, qui produit un effet.

Par exemple, on nommera effectivement les différents modes employés dans le passage :

« *Je vous ai dit, Claire, d'éviter les crachats. Qu'ils dorment en vous, ma fille, qu'ils y croupissent. Ah ! ah ! vous êtes hideuse, ma belle. Penchez-vous davantage et vous regardez dans mes souliers. (Elle tend son pied que Solange examine.) Pensez-vous qu'il me soit agréable de me savoir le pied enveloppé par les voiles de votre salive ? Par la brume de vos marécages ?* »

Mais, l'infinitif, le subjonctif, l'impératif ou l'indicatif, sont tour à tour employés dans une valeur injonctive, aussi bien dans des formes directes ou indirectes, dans des phrases exclamatives ou interrogatives... Ces variations (5 injonctions en une réplique) produisent une insistance, une violence, qui accablent Solange sous les imprécations.

➤ **L'entretien**

L'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé.

Il permet d'approfondir ce qui est juste, de rectifier des faux sens et des contresens, de combler des manques. Il permet de relancer le candidat sur de nouvelles pistes et ne vise pas à le piéger, ni à le mettre en faute.

Le jury a apprécié qu'une grande part des candidats entre volontiers dans l'échange et révèle à ce moment de l'épreuve des qualités d'écoute et de dialogue. Mais c'est en renvoyant régulièrement les candidats à une lecture précise d'éléments textuels et aux enjeux des interrogations liés aux objets d'études des programmes, que le jury a décelé des fragilités. Comme à l'écrit, l'absence de connaissances littéraires et la non-maîtrise des outils d'analyse ont pénalisé certains candidats.

D22. Épreuve à partir d'un dossier

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence d'enseignement à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme du baccalauréat professionnel ou du CAP. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.

La formulation du sujet est générique : « Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé. Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances. »

Cette formulation impose donc au candidat d'employer tout ou partie du corpus de documents pour proposer un projet de séquence d'enseignement dans lequel un point d'étude de la langue doit être obligatoirement traité.

Les attentes

Comme les autres épreuves orales d'admission et sans être identique, cette épreuve exige du candidat de :

- Savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance ;
- Savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue ;
- Savoir inscrire un ou plusieurs textes et documents dans une situation d'enseignement, en ayant une attitude responsable et une éthique professionnelle.

La démarche

Le candidat doit commencer par présenter une analyse synthétique du corpus puis une proposition de séquence.

➤ **Une lecture attentive, puis problématisée, du corpus proposé**

La présentation du corpus ne peut se limiter au résumé de chaque texte mais doit s'appuyer sur la nature du texte, ses caractéristiques littéraires ou formelles et son inscription dans l'histoire littéraire. Il faut ensuite exprimer la cohérence de ce corpus, sans se contenter d'une unité thématique, pour mettre en relation les textes et les documents avec la problématique retenue dans l'objet ou domaine d'étude.

Des candidats font l'erreur d'omettre cette phase de présentation et développent d'emblée la séquence élaborée. Ils traduisent ainsi une lecture superficielle des textes et documents qui composent le corpus et exposent dans ce cas une problématique simpliste, qui colle artificiellement à l'objet d'étude choisi. Le candidat doit donc accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence puisque le sens de la proposition didactique est lié à la pertinence même du corpus. Rappelons aussi que la problématique proposée doit à la fois être accessible aux élèves, mais complexe dans les enjeux qu'elle porte ; elle doit « faire sens », tant dans un objectif d'apprentissage que dans une perspective éducative.

➤ Un projet de séquence

Une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances à dominantes lecture, écriture, orale ou étude de la langue, articulées logiquement autour d'une problématique, qu'il convient d'alterner. Les principaux défauts repérés par le jury portent sur des déséquilibres flagrants : telle séquence proposée comporte 4 séances de lecture analytique, telle autre ne met les élèves en situation d'écriture qu'à l'évaluation finale, telle autre encore se déroule sur près de 20 heures ! Il convient de proposer un déroulement raisonnable, réaliste et équilibré, des séances et de la dominante qui y est travaillée.

Il est également important de rappeler ici la nécessité de mettre les élèves en activité, et de les inscrire dans un projet de lecture ou d'écriture global. En didactique des lettres, on propose des tâches nécessairement complexes, qui visent le renforcement des quatre compétences inscrites dans les programmes :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Ces activités sont concrètes mais ne relèvent pas exactement de la démarche « actionnelle » préconisée par la didactique des langues vivantes.

La réflexion doit rester sur le plan didactique, il n'est pas pertinent d'évoquer en détail ce qui se passe dans la classe : le candidat indique cependant quelques pistes pédagogiques qui montrent « sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier ».

Le candidat doit se demander pour quelles raisons il propose telle activité, c'est-à-dire en quoi l'activité proposée permet d'articuler les capacités, connaissances et attitudes, inscrites au programme. Or l'on s'aperçoit que si les candidats connaissent dans les grandes lignes les objets d'étude de baccalauréat professionnel, ils méconnaissent les capacités et connaissances associées et ignorent totalement (intentionnellement ou non ?) les problématiques des programmes de français de CAP.

A titre d'exemple, le corpus suivant était proposé aux candidats :

Documents iconographiques

1. Leonard de Vinci, *Autoportrait*, vers 1512-1515.
2. Albrecht Dürer, *Autoportrait*, vers 1500.

Textes

1. Pierre de Ronsard, *Derniers vers*, 1586.
2. George Sand, *Histoire de ma vie*, 1855.
3. Michel Leiris, *L'Âge d'Homme*, 1939.
4. Éric Chevillard, *Trente autoportraits sur mon lit de mort*, 1992.
5. Grand Corps Malade, « Chercheur de phases », album *Midi 20*, 2006.

Souvent correctement analysé par les candidats, ce corpus les a régulièrement incités à l'inscrire dans l'objet d'étude de terminale *Identité et diversité*, car l'autoportrait est une manière d'exprimer son identité. C'est là qu'on voit une grande approximation.

En effet, les capacités à travailler dans cet objet d'étude sont, par exemple, *analyser les modalités et les enjeux de la présentation de l'autre* (et non de soi !), *rédigier une argumentation de type délibératif* (et non descriptif), *situer les œuvres du genre biographique* (et non autobiographique) *dans leur contexte*. Quant au champ littéraire préconisé, il porte principalement sur la littérature du 20^{ème} siècle en rapport avec la colonisation et la décolonisation, le récit de voyage ou les récits de filiation.

Une meilleure connaissance des programmes, à travers les connaissances et les capacités, pouvait permettre de mettre en valeur la Renaissance et les poètes de la Pléiade comme une période de rupture esthétique, d'analyser les autoportraits peints comme des productions artistiques et les situer dans leur contexte, construire une appréciation esthétique en fonction de différents canons et d'être curieux des différents langages artistiques. Tout cela justifierait d'inscrire dans un même objet d'étude un sonnet de la renaissance et un slam, les élèves pouvant être mis en projet autour de l'expression de leur sensibilité et de leur perception esthétique... Autant de raison qui pouvaient induire l'objet d'étude *Des goûts et des couleurs, discutons-en*, ce qui aurait été également plus en accord avec les écrits attendus en baccalauréat professionnel.

En effet, il serait souhaitable que les candidats aient également une connaissance plus précise des modalités de certification, épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation. Les trois questions de lecture de l'épreuve ponctuelle de français du baccalauréat professionnel, l'écrit délibératif de la compétence d'écriture, le processus d'écriture longue de la première situation de CCF en CAP sont des modalités d'examen qui induisent des pratiques dans les classes préparant à ces diplômes.

➤ **L'entretien**

Exactement comme aux autres épreuves orales d'admission, l'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé. Ce qui a été dit précédemment à ce sujet prévaut aussi pour cette épreuve.

ANNEXES
Sujets des épreuves d'admission

ANNEXE 1 : Exemples de sujet – épreuve de mise en situation professionnelle, valence allemand

PRO-A2

Session 2015

<p>CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES
ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous présenterez en allemand le dossier joint en explicitant le ou les thèmes abordés, en mettant en évidence la contribution particulière de chacun des documents à ce ou ces thèmes ainsi que les relations que l'on peut établir entre eux.

Seconde partie :

Vous proposerez en français un projet d'exploitation pédagogique de ce dossier avec une classe – dont vous déterminerez le niveau – dans un lycée d'enseignement professionnel :

- Vous préciserez l'agencement général de la séquence pédagogique envisagée ainsi que les objectifs culturels et linguistiques poursuivis.
- Vous indiquerez les entraînements que vous souhaitez mettre en œuvre lors de l'exploitation de ces documents.

Vous justifierez toutes vos propositions, en vous appuyant sur l'analyse que vous aurez faite des différents documents du dossier.

Document 1

Prominente setzen in BILD ein Zeichen | Nein zu Pegida!

06.01.2015



80 Prominente sagen in BILD, weshalb sie gegen Pegida sind.

Seit Wochen ziehen Tausende Demonstranten durch Deutschlands Städte, warnen vor einer angeblichen „Islamisierung des Abendlandes“, schüren Fremdenhass und Intoleranz. ZEIT, EIN ZEICHEN ZU SETZEN!

In BILD sagen 80 Politiker, Manager, Künstler und Top-Sportler NEIN zu Pegida. Sie zeigen Flagge für ein weltoffenes und tolerantes Deutschland.

Denn Fakt ist: Angst vor Fremden haben vor allem jene, in deren Nachbarschaft kaum Zuwanderer leben, sagt Prof. Werner Schiffauer (63), Vorsitzender des Rats für Migration. Ein Hoffnungsschimmer: Zwar protestierten auch gestern wieder Dresdner und Kölner „Retter des Abendlandes“. ABER: Tausende hielten in München, Hamburg, Stuttgart und Berlin mit Anti-Pegida-Kundgebungen dagegen ...

Document 2



Quelle : Kostas Koufogiorgos, 16.12.2014, <http://de.toonpool.com>

Document 3

Vidéo *Wir servieren Toleranz*

“Wir servieren Zivilcourage. Rassisten werden hier nicht bedient.“

Session 2015

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES
ALLEMAND**

**ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous présenterez en allemand le dossier joint en explicitant le ou les thèmes abordés, en mettant en évidence la contribution particulière de chacun des documents à ce ou ces thèmes ainsi que les relations que l'on peut établir entre eux.

Seconde partie :

Vous proposerez en français un projet d'exploitation pédagogique de ce dossier avec une classe – dont vous déterminerez le niveau – dans un lycée d'enseignement professionnel :

- Vous préciserez l'agencement général de la séquence pédagogique envisagée ainsi que les objectifs culturels et linguistiques poursuivis.
- Vous indiquerez les entraînements que vous souhaitez mettre en œuvre lors de l'exploitation de ces documents.

Vous justifierez toutes vos propositions, en vous appuyant sur l'analyse que vous aurez faite des différents documents du dossier.

Document 1

Deutschland-Bild in den USA: Bratwurst und Big Business

Von Katja Ridderbusch, Atlanta

Leutselige Lederhosenträger, schnelle Autos und schaurig-schöner Tiefgang: Das Deutschland-Bild der meisten Amerikaner ist bayerisch weiß-blau, freundlich und ziemlich schlicht. Von den deutschen Expats in den USA wird dieses Klischee jedoch sorgsam gepflegt.

- 1 Eine Sportbar in Atlanta im Bundesstaat Georgia. Das Gespräch mit dem Kellner verlief wie folgt:
Er: „Wo kommst du her?“
Ich: „Aus Deutschland.“
Er, strahlend: „Das ist cool! Ich auch! Kannst du denn etwas Deutsch?“
- 5 Im Verlauf des Gesprächs stellte sich dann heraus, dass der junge Mann deutsche Vorfahren hatte. Die Konversation ist ein Klassiker und dürfte USA-Reisenden wohl vertraut sein: Jeder Amerikaner scheint einen Urgroßvater, einen Großonkel oder einen entfernten Vetter zu haben, der irgendwann aus Deutschland eingewandert ist. Tatsächlich haben etwa ein Viertel aller US-Bürger ihre Wurzeln in Deutschland. Viele Amerikaner waren außerdem schon einmal mit dem Militär in Deutschland stationiert, und wenn nicht sie selbst,
- 10 dann der Vater, der Bruder, Nachbarn, Highschool-Freunde oder der Fitnesstrainer.
Ich lebe seit sieben Jahren in den USA - und es ist mir genau zweimal passiert, dass ich als Deutsche beschimpft wurde: einmal, weil Deutschland 2003 seine Teilnahme am Irak-Krieg verweigerte, das andere Mal wegen Deutschlands nationalsozialistischer Vergangenheit.

Deutschland ist in den USA so beliebt wie nie zuvor

- 15 Insgesamt aber ist das Bild der Deutschen in Amerika durchaus freundlich. Laut einer Umfrage der deutschen Botschaft in Washington ist Deutschland in den USA so beliebt wie nie zuvor. Allerdings sieht nur ein kleiner Teil der amerikanischen Bevölkerung - Studenten, Intellektuelle, Kreative in New York oder San Francisco - Deutschland als modernes und hipbes Land, das Land, in dem Berlin liegt, die Hauptstadt alles Coolen. „Berlin ist wie New York in den achtziger Jahren“, schreibt die „New York Times“.
- 20 [...] Außer vor deutscher Brau- und Feiertradition haben Amerikaner auch großen Respekt vor deutscher Ingenieurkunst, vor deutschem Design, deutscher Effizienz und deutscher Qualität. Wer in den USA etabliert und kosmopolitisch daherkommen möchte - Unternehmensberater, Wirtschaftsführer oder Galeristen zum Beispiel - der fährt deutsch: vorzugsweise Mercedes, BMW oder für die etwas Fescheren: Porsche. Unter jüngeren Amerikanern auf der Karriereleiter gilt - zum Entsetzen ihrer deutschen Freunde - der Volkswagen Jetta als
- 25 durchaus angesagt.
Wer tiefer in die dunkel umflorte deutsche Seele vordringt - Feuilletonisten schlauer Blätter wie dem „New Yorker“ zum Beispiel - der bedient sich gerne jener deutschen Lehnwörter, die Gemütszustände und Kulturphänomene beschreiben: *leitmotiv, zeitgeist, schadenfreude, fräuleinwunder, angst, wunderkind, wanderlust oder weltschmerz*.
[...] Mittlerweile habe ich allerdings begriffen, dass es bei all der deutschen Folklore in Wahrheit um Business geht.
- 30 Denn die Gemeinde der Auslandsdeutschen in Amerika (und wohl auch anderer Expats überall auf der Welt) haben sich mit einem Speckgürtel von Einheimischen umgeben, mit Anwälten, Maklern, Bauunternehmern, Gastronomen und Wirtschaftsförderern. Deutsche Feste werden zu Networking-Events; man vermittelt einander Aufträge, und dabei haben sich Bier und Bratwurst über die Jahre als zuverlässige Marketing-Vehikel und interkulturelles Schmiermittel bewährt.
- 35 Im Übrigen - und je länger ich darüber nachdenke - liegt das Deutschland-Bild in den USA sogar voll im Trend, wenn auch unfreiwillig. Denn alles, was irgendwie mit Heimat zu tun hat, boomt derzeit in Deutschland: Schrebergärten erobern die Innenstädte (und heißen dann, weil's besser klingt, „urban Gardening“), der Mode-Drink Hugo wird nach einem alten Rezept aus Südtirol gemixt, Heimatkrimis finden rasanten Absatz, und junge Frauen zwischen Elbe und Isar tragen wieder Tracht. Es gibt kaum einen Designer-Laden, von dessen Decke kein
- 40 Hirschgeweih hängt, der nicht Deko-Kuhglocken oder Tischdecken mit Edelweiß-Print anbietet. Alles ein bisschen ironisch gedreht, aber trotzdem. [...]

Nach Spiegel-online 29. September 2012

Document 2

Ein besonderer Mensch

Bauhaus statt Blitzkrieg

- 1 Morgens um Viertel vor zehn dreht Neil MacGregor die Uhr zurück und nimmt die Hörer des Senders BBC 4 mit auf eine Zeitreise in ein fremdes, vertrautes Land: Deutschland. MacGregor, 68, geboren und aufgewachsen in Glasgow, ist Direktor des Britischen Museums. Er war in den 60er Jahren für einige Zeit in Hamburg und hat eine Passion für Deutschland entwickelt. Nun macht er sich an eine Aufgabe, von der er selbst nicht weiß, ob sie
- 5 gelingt: den Briten das andere Deutschland zu erklären. Ein Deutschland der Kunst, der Schrift, der Musik und Philosophie. Mehr Bauhaus als Blitz, mehr Goethe als Goebbels; er sagt zu Recht, dass Deutsche über die obsessive Fixierung der Briten auf Nazis und Weltkriege „ein wenig verwirrt sind.“ Das wollte er ändern, und also läuft seit Ende September die 30-teilige Radioserie „Memories of a Nation“ und parallel dazu die gleichnamige Ausstellung im British Museum in London. Es ist ein Streifzug durch 600 Jahre deutsche Historie und auch ein
- 10 bisschen Nachhilfe. Entlang erzählt an Figuren (Luther), Objekten (VW-Käfer) und Symbolen (Würstchen). MacGregor sagt: „Es ist seit 1990 ein neues Land. Und ein neues Land braucht eine neue Geschichte.“ Vor allem in Großbritannien.

Michael Streck, Stern 16.10.2014, S. 38

Document 3

Script du document vidéo „Deutschland-Ausstellung in London“

Ein VW-Käfer als Blickfang. Er soll neugierig machen auf ein Land, das viele Briten bisher nur oberflächlich kennen.

- „Fußball, Bier und Krieg, mehr weiß ich nicht.“
- „Ein gutes Fußballteam, Sauerkraut und der Weltkrieg.“
- „Ich weiß fast gar nichts. Ich würde gern etwas über deutsche Geschichte lernen.“

Das Wissen über Deutschland beschränkt sich bei vielen Briten, jedenfalls zurzeit noch, auf wenige Schlaglichter. Aber nun scheint es eine neue Bereitschaft zu geben, mehr über Deutschland zu erfahren. Und das britische Museum, einer der heiligsten Kulturtempel des Landes, will seinen Teil dazu beitragen.

600 Jahre deutsche Geschichte nicht linear erzählt, sondern nach Themen und Objekten geordnet. Am Anfang der Ausstellung: die Wiedervereinigung. „Die Geburt des neuen Deutschlands,“ wie es der Museumsdirektor und Deutschlandkenner Neil Mac Gregor nennt: „Vor 25 Jahren ist ein neues Deutschland geboren und das gab uns die Möglichkeit von diesem neuen Deutschland zu sprechen. Nicht nur das Deutschland des zweiten Weltkriegs und des dritten Reichs, sondern das Deutschland, das der neueste Staat Europas ist.“

Der zweite Weltkrieg und der Holocaust - sie kommen in der Ausstellung natürlich vor, stehen aber nicht im Mittelpunkt. Dafür zieht zum Beispiel das berühmte Goethe-Porträt von Johann Tischbein Blicke auf sich, und ein Rhinoceros aus Meißen nach einem Vorbild von Albrecht Dürer.

Deutschlands Bundesländer werden durch Münzen aus den verschiedenen Regionen abgebildet: ein Konzept, das dem zentralistischen Großbritannien fremd ist.

Verabschiedet werden die Besucher mit dem Friedensengel von Ernst Barlach und einem sehr deutschen Gartenzwerg. Dass die Deutschen keinen Humor haben, ist schließlich auch ein völlig falsches Klischee, jedenfalls aus deutscher Sicht.

Quelle: www.dw.de/journal 15.10.2014

Session 2015

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES
LETTRES**

**ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Etude de texte :

Sujet : Jean GENET, *Les Bonnes* (1947)

1. Étude de texte : Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

2. Point de langue : En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur les différents modes des verbes dans le passage suivant :
Depuis : « Je vous ai dit, Claire, d'éviter les crachats [...] » jusqu'à « Par la brume de vos marécages ? »

Texte :

Situation du passage :

Il s'agit du tout début de la pièce

La chambre de Madame. Meubles Louis XV. Au fond, une fenêtre ouverte sur la façade de l'immeuble en face. A droite, le lit. A gauche, une porte et une commode. Des fleurs à profusion. C'est le soir. L'actrice qui joue Solange est vêtue d'une petite robe noire de domestique. Sur une chaise, une autre petite robe noir, des bas de fil noirs, une paire de souliers noirs à talons plats.

*Claire, debout, en combinaison, tournant le dos à la coiffeuse.
Son geste — le bras tendu — et le ton seront d'un tragique exaspéré.*

Et ces gants ! Ces éternels gants ! Je t'ai dit souvent de les laisser à la cuisine. C'est avec ça, sans doute, que tu espères séduire le laitier. Non, non, ne mens pas, c'est inutile. Pends-les au-dessus de l'évier. Quand comprendras-tu que cette chambre ne doit pas être souillée ? Tout, mais tout ! ce qui vient de la cuisine est crachat. Sors. Et remporte tes crachats ! Mais cesse !

Pendant cette tirade, Solange jouait avec une paire de gants de caoutchouc, observant ses mains gantées, tantôt en bouquet, tantôt en éventail.

Ne te gêne pas, fais ta biche. Et surtout ne te presse pas, nous avons le temps. Sors !

Solange change soudain d'attitude et sort humblement, tenant du bout des doigts les gants de caoutchouc. Claire s'assied à la coiffeuse. Elle respire les fleurs, caresse les objets de toilette, brosse ses cheveux, arrange son visage.

Préparez ma robe. Vite le temps presse. Vous n'êtes pas là ? (*Elle se retourne.*) Claire ! Claire !

Entre Solange

SOLANGE

Que Madame m'excuse, je préparais le tilleul (*Elle prononce tillol.*) de Madame.

CLAIRE

Disposez mes toilettes. La robe blanche pailletée. L'éventail, les émeraudes.

SOLANGE

Tous les bijoux de Madame ?

CLAIRE

Sortez-les. Je veux choisir. (*Avec beaucoup d'hypocrisie.*) Et naturellement les souliers vernis. Ceux que vous convoitez depuis des années.

Solange prend dans l'armoire quelques écrins qu'elle ouvre et dispose sur le lit.

Pour votre noce sans doute. Avouez qu'il vous a séduite ! Que vous êtes grosse ! Avouez-le !

Solange s'accroupit sur le tapis et, crachant dessus, cire des escarpins vernis.

Je vous ai dit, Claire, d'éviter les crachats. Qu'ils dorment en vous, ma fille, qu'ils y croupissent. Ah ! ah ! vous êtes hideuse, ma belle. Penchez-vous davantage et vous regardez dans mes souliers. (*Elle tend son pied que Solange examine.*) Pensez-vous qu'il me soit agréable de me savoir le pied enveloppé par les voiles de votre salive ? Par la brume de vos marécages ?

SOLANGE, à genoux et très humble.

Je désire que Madame soit belle.

CLAIRE, elle s'arrange dans la glace.

Vous me détestez, n'est-ce-pas ? Vous m'écrasez sous vos prévenances, sous votre humilité, sous les glaïeuls et le réséda. (*Elle se lève et d'un ton plus bas.*) On s'encombre inutilement. Il y a trop de fleurs. C'est mortel. (*Elle se mire encore.*) Je serai belle. Plus que vous ne le serez jamais. Car ce n'est pas avec ce corps et cette face que vous séduirez Mario. Ce jeune laitier ridicule vous méprise, et s'il vous a fait un gosse...

Session 2015

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES
LETTRES**

**ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Etude de texte :

Sujet : Jean GIONO, *un Roi sans divertissement* (Gallimard, 1948), ed. Folio pp 33-35

1. Étude de texte : Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

2. Point de langue : En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur les occurrences du « si » dans l'extrait suivant :

« Au cours de l'été, il y eut de nombreux orages et notamment un si brusque et si violent qu'un afflux extraordinaire d'eau, ayant envahi le canal si bien nettoyé, faillit emporter la roue à aube de la scierie. Si bien qu'un jour où le tonnerre avait recommencé à péter sec, les gouttes se mirent à claquer par-ci par-là comme des écus, Frédéric II courut en amont vers la martelière à vis pour détourner l'eau dans le canal de perte. »

Situation du passage :

L'action du roman se situe vers 1843, dans un village isolé de l'Isère, où des habitants disparaissent sans laisser de trace. Un des narrateurs du roman évoque dans ce passage la rencontre insolite que fait Frédéric II. (C'est le deuxième des quatre Frédéric qui se sont succédé de père en fils, comme propriétaire d'une scierie du village).

Texte :

Au cours de l'été, il y eut de nombreux orages et notamment un si brusque et si violent qu'un afflux extraordinaire d'eau, ayant envahi le canal si bien nettoyé, faillit emporter la roue à aube de la scierie. Si bien qu'un jour où le tonnerre avait recommencé à péter sec, les gouttes se mirent à claquer par-ci par-là comme des écus, Frédéric II courut en amont vers la martelière à vis pour détourner l'eau dans le canal de perte. Le temps de faire son affaire et il revenait en courant dans des rafales déjà très épaisses, des taillis d'éclairs et des ombres à couper au couteau, quand il aperçut un homme qui s'abritait sous le hêtre. Il lui cria de s'amener mais l'homme parut ne pas entendre. C'est enfantin, on ne s'abrite pas sous un arbre en temps d'orage, encore moins sous un arbre de l'envergure et de l'envolée de ce hêtre divin, et surtout par un de ces orages d'ici qui sont d'une violence terrifiante. De dessous son hangar, Frédéric II voyait pourtant cet homme *dénaturé* adossé contre le tronc du hêtre dans une attitude fort paisible, même abandonnée ; dans une sorte de contentement manifeste : comme s'il chauffait ses guêtres à quelque cheminée de cuisine. Il se dit : « C'est un pauvre couillon de qui sait d'où ? » Il pensait à ces commis voyageurs qui viennent ici l'été pour réassortir les outils agricoles et faire de la réclame pour les machines. Finalement, l'orage ne faisant que croître et embellir, l'eau s'écroutant à murs et quelques coups ayant pété pas trop loin, il se dit : « C'est bête de laisser ce type-là là-bas dessous, est-ce qu'il ne voit pas qu'il y a de l'abri ici ? » Il se mit un sac en capuchon sur la tête, il courut à l'arbre, prit l'homme par le bras et il lui dit : « Venez donc, sacrée sorte d'emphysème. » Il le tira et il était temps. Les oreilles leur en sonnèrent. Tellement qu'ils ne restèrent pas sous le hangar mais entrèrent dans le cagibi de l'engrenage.

- Eh bé ! vous voyez ! dit Frédéric II.
- En effet, dit l'homme.
- Hé ! d'où êtes-vous donc ? dit Frédéric II.
- De Chichiliane, dit l'homme.

Sur le coup, vous savez, Chichiliane ou Marseille, ou le pape c'est pareil. Et après, Chichiliane c'est non plus pas grand-chose, car à Chichiliane les gens sont peut-être plus bêtes qu'ici ; ce qui est généralement le cas. Frédéric II se contenta de cette explication pour comprendre pourquoi cet homme restait sous le hêtre volontairement. Car l'homme avait bel et bien entendu le premier appel ; il le dit très franchement. D'ailleurs, il avait bien vu qu'à dix mètres derrière lui il y avait le hangar de la scierie : il n'était pas aveugle. Mais, vous savez, il y a des gens timides ; et même pas : des gens bêtes. Frédéric II pensait qu'il était bête.

Vous n'avez pas eu l'occasion de voir un portrait de Frédéric II ? Il y en a un chez Frédéric IV. On voit tout de suite que c'est un homme qui croit à la bêtise des autres.

Il n'interrogea pas l'homme de Chichiliane ; il se demandait simplement si sa martelière tiendrait le coup. Il ne le regarda pas non plus. Ils restèrent cependant plus d'une heure accroupis l'un près de l'autre dans le petit cagibi aux engrenages, si près qu'ils se touchaient de l'épaule et du bras.

On eut ensuite de très belles journées. Je dis « on », naturellement je n'y étais pas puisque tout ça se passait en 1843 mais j'ai tellement dû interroger et m'y mettre pour avoir un peu du fin mot que j'ai fini par faire partie de la chose ; et d'ailleurs j'imagine qu'il y eut un de ces automnes opulents que nous connaissons, vous et moi.

Je suppose que vous savez où l'automne commence ? Il commence exactement à 235 pas de l'arbre marqué M 312, j'ai compté les pas.

Session 2015

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES ALLEMAND – LETTRES ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie : en allemand

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous rendrez compte en allemand du document sonore indiqué ci-dessous en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 1 (DO-A1-CO): "Interview mit Oliver Bierhoff"

Source: ARD-Themenwoche "Toleranz" (15. – 21.11.2014) © Bayerischer Rundfunk

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie : en français

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé des documents suivants

Documents 2A, 2B, 2C : une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe

Document 3 : une production écrite d'élève réalisée à l'occasion de cette séquence

Document 4 : une production orale d'élève disponible sur le poste informatique

Document 5 : un document institutionnel : « Charte de la laïcité »

Vous analyserez :

- les acquis et les besoins linguistiques des élèves ;
- la mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la réalisation de la tâche demandée ;
- les opportunités d'une réflexion transdisciplinaire.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 1 Vous trouverez ce document intitulé « DO-A1-CO » sur le poste informatique

Document 2A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

La production orale et la production écrite jointes à ce dossier (sans correction ou modification) proviennent de deux élèves d'une classe de Terminale Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la personne. Le groupe compte 17 élèves dont le niveau s'étend de A2 à B1+.

Dans le cadre du projet « Le Mois de l'Autre » organisé au niveau académique, le professeur a proposé aux élèves une séquence d'apprentissage qui fait écho au projet de la télévision publique allemande intitulé « Themenwoche Toleranz ». La tâche finale consiste à faire parvenir une contribution personnelle écrite ou orale à la chaîne de télévision ARD.

Les documents 2B et 2C ont été entre autres proposés à la classe dans le cadre des apprentissages.

Consigne pour la production écrite

Dans le cadre de la « Themenwoche Toleranz » organisée par la chaîne de télévision ARD, les organisateurs demandent aux jeunes Français et Allemands de s'exprimer sur son forum internet en répondant à la question : « Was ist für dich Toleranz ? » Rédigez en allemand un article de 80 mots minimum pour ce forum.

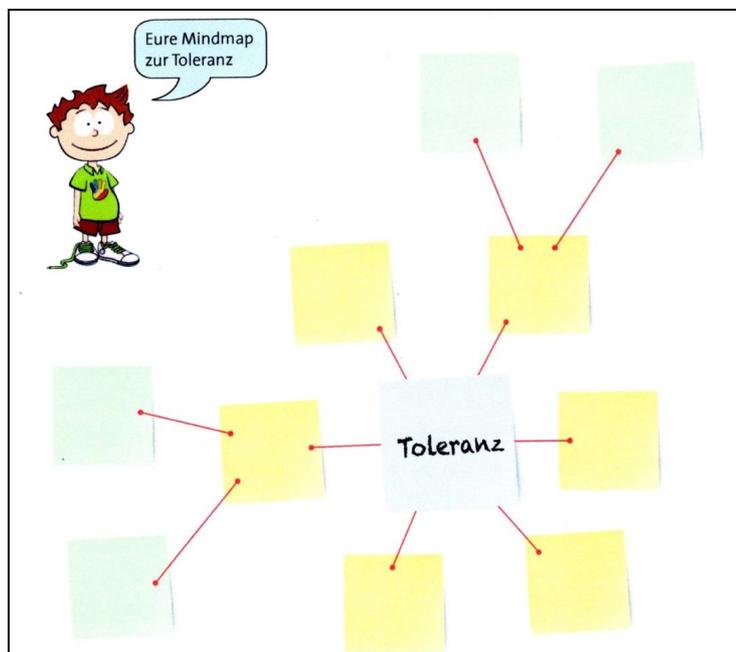
Consigne pour la production orale

En vous appuyant sur vos productions écrites sur le thème de la tolérance, vous donnez une interview à une journaliste de l'ARD qui sera ensuite mise en ligne sur le site de la chaîne.

Document 2B

Arbeitsblatt: Was ist Toleranz?

Gestaltet mit der ganzen Klasse eine Mindmap über Toleranz und macht daraus ein großes Plakat!



Document 2C

Was ist Toleranz?

Jeder Mensch ist etwas ganz Besonderes!

Jeder von uns ist ein wenig anders als alle anderen Menschen. Wir sehen unterschiedlich aus, mögen unterschiedliche Sachen und haben unterschiedliche Dinge erlebt.

Auch du bist etwas ganz Besonderes. Mit manchen Menschen hast du viel gemeinsam, mit anderen eher wenig. Da fallen dir zuerst die Unterschiede auf. Vielleicht, weil sie eine andere Sprache sprechen oder eine andere Hautfarbe haben als du. Oder weil sie andere Musik und andere Sportarten mögen. Freundlich und rücksichtsvoll mit den Menschen umzugehen, auch wenn sie anders sind als du: Das bedeutet, tolerant zu sein.

Das Wort Toleranz kommt aus dem Lateinischen: Das Verb „tolerare“ bedeutete ursprünglich erdulden, ertragen. Das war jedoch eher passiv gemeint. Man nahm hin, was nicht zu ändern war. Im Laufe der Geschichte wandelte sich die Bedeutung des Wortes. Menschen sind heute tolerant, wenn sie akzeptieren und respektieren, dass jeder das Recht darauf hat, so zu sein, wie er oder sie sein möchte.

Bei jedem Menschen kann man etwas finden, das anders ist als bei einem selbst. Dafür gibt es viele Gründe. Zum Beispiel, dass jemand in einem anderen Land aufgewachsen ist, andere Kleidung trägt oder einfach, weil man in seiner Freizeit andere Dinge tut. Toleranz bedeutet, niemanden zu ärgern oder auszuschließen, weil er anders ist.

Quelle: ARD-Themenwoche "Toleranz" (15.- 21.11.2014) © Rundfunk Berlin-Brandenburg

Document 3

Consigne pour la production écrite

Dans le cadre de la « Themenwoche Toleranz » organisée par la chaîne de télévision ARD, les organisateurs demandent aux jeunes Français et Allemands de s'exprimer sur son forum internet en répondant à la question : « Was ist für dich Toleranz ? »

Rédigez en allemand un article de 80 mots minimum pour ce forum.

FÜR mich, die Toleranz ist wenn wir nachsichtig sind.
Ich war tolerant, wenn ein Mann stößt mich ohne zu wollen.
Ich war intolerant, wenn ein Mädchen machte sich lustig über meinen Freund
Ich finde, dass die Jugendliche und die Politiker nicht tolerant sind. Es gibt viele Rassismus.
Ich bin einmal gemöbt worden, wenn ich bin jünger, über meine Aussehen.

Document 4 : *script du document sonore*

Interview mit einer französischen Schülerin

Journalistin: Was ist für dich Toleranz?

Schülerin: Toleranz ist für mich zu respektieren anderen Personen trotz ihrer Differenz. Für tolerant sein, dürfen wir andere Personen nicht beleidigen. Und wir dürfen uns nicht lustig machen über ihr Aussehen.

Journalistin: Wann warst du zum letzten Mal tolerant?

Schülerin: Ich habe mit einem Jungen gesprochen, der nicht so schön war. Ich habe mit ihm gesprochen, weil er nett ist und weil Aussehen nicht wichtig ist. Heute andere Leuten wollten nichts mit diesem Jungen zu tun haben. Sie haben gelacht und gesagt, dass er nicht hässlich ist.

Journalistin: ... dass er *hässlich* ist?

Schülerin: Ja.

Journalistin: Warst du schon einmal intolerant?

Schülerin: Nein. Ich weiß nicht ... Nein.

Journalistin: Wo fehlt es bei uns besonders an Toleranz?

Schülerin: Vielleicht wegen der Religion oder der Hautfarbe oder ... wenn ... einer behindert ist.

Journalistin: Bist du schon einmal gemobbt worden?

Schülerin: Ja, im Collège viele Personen haben sich über mich lustig gemacht, weil ich habe rote Haare. Ich habe nichts getan, weil ich Angst hatte, aber eines Tages konnte ich nicht mehr. Es gab so viele Hänseleien, dass ich mich stürzte auf die Personen, die mich beleidigt hat. Ich war so wütend, dass ich die anderen Person auf den Boden gelegt haben.

Journalistin: Oh ... Und wie ist das heute mit *facebook* und so?

Schülerin: Heute ich habe kein Problem mit *facebook*.

Journalistin: Kein Cyber-Mobbing oder so?

Schülerin: Nein.

Journalistin: Und hast du eine Idee, was man gegen solche Hänseleien, also wie du sagst, auf dem Schulhof oder im Internet machen kann?

Schülerin: Im Schulhof kann die Proviseur ge ... mit gesprochen ...für ...

Journalistin: ...einschreiten?

Schülerin: Ja.

Journalistin: Du meinst, die Lehrer und der Direktor sollen helfen.

Schülerin: Ja.

Journalistin: Gut. Vielen Dank für dieses Interview!

Document 5

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



ministère
éducation
nationale

Session 2015

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES ALLEMAND – LETTRES ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie : en allemand

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous rendrez compte en allemand du document sonore indiqué ci-dessous en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 1 (DO-A2-CO): "Einführung des Mindestlohns"

Source: ARD Tagesschau 2.1.2015_TV-2015102-2009-0501webm.h264

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie : en français

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé des documents suivants

Documents 2A, 2B, 2C : une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe

Document 3 : une production écrite d'élève réalisée à l'occasion de cette séquence

Document 4 : une production orale d'élève disponible sur le poste informatique

Document 5 : un document institutionnel : « Unité facultative de mobilité »

Vous analyserez :

- les acquis et les besoins linguistiques des élèves ;
- la mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la réalisation de la tâche demandée ;
- les opportunités d'une réflexion transdisciplinaire.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 2A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

La production orale et la production écrite jointes à ce dossier (sans correction ou modification) proviennent de deux élèves d'une classe de Terminale Baccalauréat qui regroupe des élèves des filières « Cuisine » et « Service ». Le groupe compte 22 élèves dont le niveau s'étend de A2 à B1+.

Dans le cadre de la préparation et de l'exploitation de leur stage en Allemagne, le professeur a proposé aux élèves une séquence d'apprentissage en lien avec la mobilité. La tâche finale consiste à valoriser son expérience professionnelle en Allemagne lors d'un entretien d'embauche. Les documents 2B et 2C ont été entre autres proposés à la classe dans le cadre des apprentissages.

Consigne pour la production écrite

Rédigez en allemand un courrier électronique à destination de votre correspondant berlinois dans lequel vous livrez une appréciation sur votre stage en Allemagne.

Consigne pour la production orale

Vous êtes reçu/e pour un entretien d'embauche par la responsable du personnel de l'hôtel-restaurant « Zum Schwan » à Salzburg. Au cours de l'échange, vous rendez compte de votre récent stage en Allemagne.

Document 2B

MEHR MOBILITÄT IN DER BERUFSAUSBILDUNG

ERFAHRUNG: Mehr Azubis sollen ins Ausland

- 1 Die Bildungspolitik will mehr Mobilität in die Berufsausbildung bringen. Der Anteil der Jugendlichen, die während ihrer Ausbildung Berufserfahrung im Ausland sammeln, soll auf zehn Prozent steigen. „Wir fordern die Jugendlichen auf, diese Möglichkeiten zu nutzen“, betonte Cornelia Quenett-Thielen, Staatssekretärin im Bundesbildungsministerium, auf einer
- 5 Informationstagung, der Journalisten-Vereinigung der Handwerkspresse in Berlin. Aufenthalte im Ausland - hauptsächlich in europäischen Ländern – böten die Chance, neben der Arbeit in anderen Unternehmen auch das kulturelle Umfeld des anderen Landes kennenzulernen. Vermittelt werden solche Aufenthalte über die Auslandskontaktstellen der Handwerkskammer, die Lehrlingen dabei helfen, einen geeigneten Betrieb zu finden.
- 10 Azubis machen im Ausland auch die Erfahrung, dass die Berufsausbildung dort sehr verschult ist - im Unterschied zum dualen System in Deutschland. Die Staatssekretärin sieht ein starkes Interesse anderer Länder, das duale System mit der Kombination aus Betrieb und Berufskolleg kennenzulernen und Teile davon zu übertragen. Es falle aber vielen Ländern schwer, zu akzeptieren, dass die Berufsausbildung in Deutschland maßgeblich von der
- 15 Wirtschaft und ihren Organisationen getragen werde.

Es habe sich gezeigt, dass die Berufsausbildung in Deutschland nachhaltiger und weniger konjunkturanfällig sei als eine schulische Ausbildung, betonte Cornelia Quenett-Thielen. Alle Beteiligten müssten deshalb noch mehr deutlich machen, „dass man mit einer Berufsausbildung gut dasteht“. Die Bundesregierung unterstützt deshalb die

- 20 Berufsorientierung und die Berufsbegleitung finanziell.

Aus : Deutsches Handwerksblatt, 18. Dezember 2014

Document 2C

Erstelle das Organisationsschema des Hotel-Restaurants, in dem du dein Praktikum gemacht hast. Das folgende Modell kann dir dabei helfen.

Organisationsschema eines kleinen Hotels mit Restaurant

BESITZER / DIREKTOR

Magazin		Keller	
	HOTEL 50 Zimmer	RESTAURANT	
<u>REZEPTION</u>	<i>ETAGEN</i>	<i>KÜCHE</i>	<i>SPEISESAAL</i>
Rezeptionist/-in	Hausdame	Küchenschef/-in	Maître d'hôtel
Nachtportier	Zimmermädchen	Chef de partie Vorspeisen	Chef de rang / Oberkellner/-in
	Wäscher/-in	Chef de partie Fisch	Kellner/-in
Sekretärin		Chef de partie Fleisch	Commis de rang
Buchhalter/-in		Konditor/-in	Auszubildender/-e
		Auszubildender/-e	Weinkellner/-in
		Tellerwäscher/-in	Barkeeper/-in
		Praktikant/-in	Praktikant/-in
		Aushilfen	Aushilfen

Name des Hotel-Restaurants :

Magazin		Keller	
	HOTEL	RESTAURANT	
<u>REZEPTION</u>	<i>ETAGEN</i>	<i>KÜCHE</i>	<i>SPEISESAAL</i>

Document 3

Bewerbungsgespräch eines französischen Schülers

Schüler: Also, ich habe mein Praktikum im Hotel-Restaurant "Sackmann" in Baiersbronn absolviert. Das ist im Schwarzwald. Ich habe sieben Woche dort gearbeitet. Die Besitzer des Hotel-Restaurants ist die Familie Sackmann. Das "Sackmann" ist eine Spitzen-Restaurant. Die Küche des Hotel-Restaurants ist regional, international und französisch. Das Hotel-Restaurant ist ein Familienbetrieb. Es ist Mitglied der « Jeunes Restaurants". Das Restaurant hat seit 27 ... 20 und 7 ...
2007?

Personalchefin:

Schüler: ... 2007 einen Stern im "Guide Michelin".
Herr Sackmann hat gerade seinen zweiten Stern bekommen als ich war da. Für meine ... Aufgaben: Ich habe im Service und an der Bar gearbeitet. Ich habe, also, die Bestecke und Gläser geputzt, die Tisch geputzt, die Tisch gedeckt, die Gäste beraten, das Menü erklärt, Speisen und Getränke serviert. Ich habe auch am Büfett gearbeitet und die Tische abgeräumt. Mein Praktikum hat mir sehr gut gefallen. Die Kollegen war sehr sympathisch. Sie haben am Ende eine Party für uns organisiert. Der Kontakt zum Chef und Chefin war auch gut.

Personalchefin: **Es ist doch gar nicht so einfach, im Ausland zu arbeiten. Hattest du gar keine Probleme?**

Schüler: Äh, zuerst hatte ich eine bisschen Probleme mit die Sprechen, aber ... äh ...das ist alles, ja.

Personalchefin: **Und gibt es Unterschiede zwischen der französischen und der deutschen Gastronomie?**

Schüler: Manchmal sie machen zu viel Salz an das Essen. Aber Herr Sackmann kocht Französisch, also es ist wie in Frankreich. Ääh .. sie schreien nicht, es gibt nicht so viel Stress wie in eine französische Restaurant. Und der Käsekuchen hat mir sehr, sehr gut geschmeckt.

Personalchefin: **Ah, danke schön!**

Document 4

ECRIRE : Praktikum im Ausland

Dans son dernier courrier électronique, ton/ta correspondant/e allemand/e t'a demandé comment s'est passé ton stage en Allemagne. Dans ta réponse, tu donnes une appréciation sur ton stage. (100 mots minimum)

Hallo Thomas !

Viele danke für dein mail. Du fragst mich wie war mein praktikum in restaurant ADLER in neustadt, also ich will dich antworten:

ich finde, das mein praktikum war so lala. Mein zimmer war schön. Der contact mit die kollegen war prima. Das ambiance war gut. Das essen war gut auch. ☺ Aber die arbeit war langweilich: schalen die karotten, schalen die kartoffeln, putzen die kueche ... ☹ Und der chef ist immer stressich. Aber das ist eine gut experience. Und 6 woche das ist nicht so lang.

Und du? Wie gehst du?

Tschus, bis Bald,

C. S.

Document 5 : Extraits du Journal Officiel du 29 juin 2014

Baccalauréat professionnel – Unité facultative de mobilité : création

Annexe I – Référentiel de l'unité facultative « mobilité »

→ Découverte professionnelle en mobilité

Compétences visées		Description des compétences	Résultats attendus
C 1	Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger	Être capable de : - s'informer, collecter et analyser des données et des informations ; - identifier les instructions et consignes, orales et écrites ; - utiliser un mode de communication diversifié et adapté (gestes, support écrit, numérique, graphique, etc.).	Transmettre des informations et communiquer en utilisant différents média/moyens Agir en conformité avec les consignes orales et écrites reçues
C 2	Caractériser le contexte professionnel étranger	Être capable de : - décrire la structure d'accueil, en termes de situation géographique, statut, taille, organisation, objet et activités, principaux indicateurs de performance ; - décrire les règles de fonctionnement de la structure (horaires de travail, organisation hiérarchique, contraintes de confidentialité, etc.) ; - situer précisément le service accueillant dans l'organisation générale de la structure ; - identifier les partenaires internes et externes de la structure.	Présenter la structure et le cadre de travail, l'organigramme, le service Nommer et expliquer les règles de fonctionnement de la structure, les consignes orales et écrites Nommer et situer les partenaires internes et externes de la structure
C 3	Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger	Être capable de : - identifier et mettre en œuvre les opérations nécessaires pour la réalisation des tâches confiées ; - appliquer les consignes ; - repérer les risques professionnels liés aux tâches confiées ; - respecter les règles de sécurité.	Assurer correctement la réalisation des tâches professionnelles confiées dans le respect des consignes et des règles de sécurité
C 4	Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France	Être capable de : - décrire une activité réalisée ou observée dans un contexte étranger : tâches, contexte et conditions d'exercice, méthodes, résultats attendus.	Identifier les similitudes et les différences entre des activités de même type réalisées ou observées à l'étranger et en France

→ Découverte culturelle en mobilité

Compétences visées		Description des compétences	Résultats attendus
C 5	Se repérer dans un nouvel environnement	Être capable de : - situer spatialement la structure d'accueil par rapport à des repères ; - caractériser l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil : territoire urbain, péri-urbain, rural, degré d'accessibilité, modalités de transports, etc.	Situer le lieu d'apprentissage étranger par rapport à des lieux publics Décrire l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil Citer quatre caractéristiques géographiques du pays d'accueil (population, climat, relief...)
C 6	Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Être capable de : - identifier, dans le contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel) des caractéristiques d'ordre culturel : habitudes alimentaires, mode de vie, rythmes, horaires, etc. - présenter un élément/fait d'ordre culturel observé : monument, fête, manifestation culturelle, etc. - présenter un élément/fait d'actualité, local ou national, survenu pendant le séjour.	Décrire des éléments culturels caractéristiques du contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel) Présenter des éléments de ressemblance et de différence entre les contextes culturels français et étrangers

Annexe II – Définition de l'épreuve facultative « mobilité »

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif l'évaluation des acquis d'apprentissage obtenus à l'occasion d'un séjour dans un pays membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange, dans le cadre d'une formation conduisant à une spécialité de baccalauréat professionnel. Elle prend en compte les dimensions professionnelles et culturelles des situations rencontrées par le candidat. Les compétences évaluées sont celles qui sont décrites dans le référentiel figurant en annexe I de l'arrêté du 27 juin 2014 dont la présente annexe constitue l'annexe II.

Modalités de l'évaluation

L'épreuve comprend deux parties :

- la première partie se déroule dans le pays étranger, à l'issue de la période de mobilité ;
- la deuxième partie se déroule en France, au plus tard trois mois après le retour du candidat.

1re partie

L'évaluation porte sur les compétences C1 et C3 du référentiel. Elle se déroule dans une entreprise ou dans un établissement de formation professionnelle avec lesquels l'établissement de formation français a passé convention. Elle est réalisée par un ou des représentants de l'entreprise ou de l'établissement de formation du pays d'accueil étranger.

Le support d'évaluation se présente sous forme d'une grille d'évaluation figurant en annexe de la présente définition. Cette grille comporte une rédaction en français et une traduction dans la langue du pays d'accueil. Elle est renseignée par le ou les évaluateurs étrangers et transmise en retour à l'établissement français d'origine du candidat, selon des modalités définies dans la convention.

2e partie

L'évaluation porte sur les compétences C2, C4, C5 et C6 du référentiel. Elle se déroule dans l'établissement français de formation. Elle consiste en un entretien de 20 minutes avec une commission composée de deux enseignants, l'un de la discipline professionnelle de la spécialité de baccalauréat professionnel préparée, l'autre d'une discipline générale enseignée dans la formation. Les évaluateurs peuvent être des enseignants du candidat ou non.

L'épreuve comprend une présentation par le candidat de l'environnement professionnel rencontré et d'un élément d'ordre culturel vécu ou observé au cours de son séjour à l'étranger. Cette présentation, d'une durée de 10 minutes, prend appui sur un support réalisé par le candidat sous forme écrite (dossier de 10 pages maximum, annexes incluses) ou sous forme numérique (diaporama de 10 diapositives maximum).

À l'issue de la présentation, les évaluateurs échangent avec le candidat sur les comparaisons que celui-ci est appelé à faire entre les pratiques présentées dans l'exposé et les pratiques françaises relevant des mêmes domaines. L'interrogation peut être élargie aux autres activités, professionnelles et culturelles, rencontrées par le candidat.

Les critères de l'évaluation sont les suivants :

- précision de la description de l'élément d'ordre culturel et de l'environnement professionnel présentés ;
- pertinence de la comparaison entre pratiques étrangères et françaises ;
- distanciation par rapport aux situations vécues et observées à l'étranger et par rapport à ses propres pratiques professionnelles et culturelles.

Notation

La notation de l'épreuve est réalisée par les évaluateurs désignés pour la deuxième partie décrite ci-dessus :

- la première partie est notée sur 8 points sur la base de la grille d'évaluation renseignée par les évaluateurs du pays étranger ;
- la seconde partie de l'épreuve est notée sur 12 points.

Session 2015

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES
LETTRES**

**ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER**

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Documents iconographiques

1. Leonard de Vinci, *Autoportrait*, vers 1512-1515.
2. Albrecht Durer, *Autoportrait*, vers 1500.

Textes

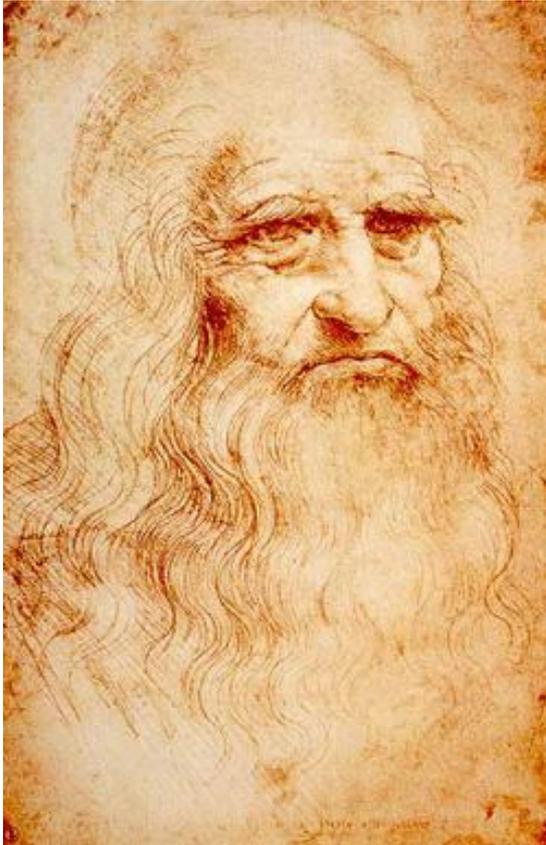
1. Pierre de Ronsard, *Derniers vers*, 1586.
2. George Sand, *Histoire de ma vie*, 1855.
3. Michel Leiris, *L'Âge d'Homme*, 1939.
4. Éric Chevillard, *Trente autoportraits sur mon lit de mort*, 1992.
5. Grand Corps Malade, « Chercheur de phases », album *Midi 20*, 2006.

Sujet

Dans le cadre de l'enseignement du français en lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé.

Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances.

Document 1



Léonard de Vinci, *Autoportrait* v.1512-1515

Document 2



Albrecht DÜRER, *Autoportrait*, v. 1500

Texte 1

Je n'ai plus que les os, un Squelette je semble
Décharné, dénervé, démusclé, dépoulpé,
Que le trait de la mort sans pardon a frappé,
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble.

Apollon et son fils deux grands maîtres ensemble,
Ne me sauraient guérir, leur métier m'a trompé,
Adieu plaisant soleil, mon œil est estoupé,
Mon corps s'en va descendre où tout se désassemble.

Quel ami me voyant en ce point dépouillé
Ne remporte au logis un œil triste et mouillé
Me consolant au lit et me baisant la face,

En essayant les yeux par la mort endormis ?
Adieu chers compagnons, adieu mes chers amis,
Je m'en vais le premier vous préparer la place.

Pierre de Ronsard, *Derniers vers*, 1586

Texte 2

J'étais fortement constituée, et, durant mon enfance, j'annonçais devoir être fort belle, promesse que je n'ai point tenue. Il y eut peut-être de ma faute, car à l'âge où la beauté fleurit, je passais déjà les nuits à lire et à écrire. Étant fille de deux êtres d'une beauté parfaite, j'aurais dû ne pas dégénérer, et ma pauvre mère, qui estimait la beauté plus que tout, m'en faisait souvent de naïfs reproches. Pour moi, je ne pus jamais m'astreindre à soigner ma personne. Autant j'aime l'extrême propreté, autant les recherches de la mollesse m'ont toujours paru insupportables.

Se priver de travail pour avoir l'œil frais, ne pas courir au soleil quand ce bon soleil de Dieu vous attire irrésistiblement, ne point marcher dans de bons gros sabots de peur de se déformer le cou-de-pied, porter des gants, c'est-à-dire renoncer à l'adresse et à la force de ses mains, se condamner à une éternelle gaucherie, à une éternelle débilité, ne jamais se fatiguer quand tout nous commande de ne point nous épargner, vivre enfin sous une cloche pour n'être ni hâlée, ni gercée, ni flétrie avant l'âge, voilà ce qui me fut toujours impossible d'observer.

George Sand (1804-1876), *Histoire de ma vie*, 1855

Texte 3

Je viens d'avoir trente-quatre ans, la moitié de la vie. Au physique, je suis de taille moyenne, plutôt petit. J'ai des cheveux châtain coupés court afin d'éviter qu'ils ondulent, par crainte aussi que ne se développe une calvitie menaçante. Autant que je puisse en juger, les traits caractéristiques de ma physionomie sont : une nuque très droite, tombant verticalement comme une muraille ou une falaise, marque classique (si l'on en croit les astrologues) des personnes nées sous le signe du Taureau ; un front développé, plutôt bossué, aux veines temporales exagérément noueuses et saillantes. Cette ampleur de front est en rapport (selon le dire des astrologues) avec le signe du Bélier ; en effet je suis né un 20 avril, donc aux confins de ces deux signes : le Bélier et le Taureau. Mes yeux sont bruns, avec le bord des paupières habituellement enflammé ; mon teint est coloré ; j'ai honte d'une fâcheuse tendance aux rougeurs et à la peau luisante. Mes mains sont maigres, assez velues, avec des veines très dessinées : mes deux majeurs, incurvés vers le bout, doivent dénoter quelque chose d'assez faible ou d'assez fuyant dans mon caractère.

Ma tête est plutôt grosse pour mon corps ; j'ai les jambes un peu courtes par rapport à mon torse, les épaules trop étroites relativement aux hanches. Je marche le haut du corps incliné en avant ; j'ai tendance, lorsque je suis assis, à me tenir le dos voûté ; ma poitrine n'est pas très large et je n'ai guère de muscles. J'aime à me vêtir avec le maximum d'élégance ; pourtant, à cause des défauts que je viens de relever dans ma structure et de mes moyens qui, sans que je puisse me dire pauvre, sont plutôt limités, je me juge d'ordinaire profondément inélégant ; j'ai horreur de me voir à l'improviste dans une glace car, faute de m'y être préparé, je me trouve à chaque fois d'une laideur humiliante.

Michel Leiris (1901-1990), *L'Âge d'Homme*, 1939.

Texte 4

3. C'est moi, à sept ans, l'âge où tout est joué, dit-on, la personnalité acquise ou constituée ne changera plus, quand bien même la mode nous imposerait par la suite le port de la barbe et des bas de soie. L'enfance, dit-on encore, l'âge du bonheur simple et de l'insouciance, de l'émerveillement garanti. Mensonges. C'est l'autisme ou le scoutisme. J'ai un bandeau sur les yeux, déjà fuyant et peu sociable, je joue seul à colin-maillard dans la chambre de mes parents. Le miroir en triptyque de la coiffeuse complique terriblement le jeu.

4. C'est moi, à l'âge de dix ou douze ans, difficile à dire, sur le coup de midi en tout cas. Les rayons du soleil tombent verticalement, je suis comme auréolé de lumière et mon chien est couché à mes pieds. J'avais gardé souvenir d'une enfance craintive et bien moins triomphante. Mais cet autoportrait — retrouvé au grenier parmi d'autres vieilleries, le collier de ficelle du teckel et ma propre ceinture de judoka — prouve, tout compte fait, que je dominais parfaitement la situation. Je dessinais du matin au soir — aussi était-il trop tard pour être Mozart et trop tôt pour être Rimbaud.

15. C'est moi, à ma table de travail. Je tourne le dos à ma bibliothèque — assez lu —, j'écris moi-même, légèrement penché pour une meilleure pénétration dans l'air, le front lourd comme un pis mais les cinq doigts qui le pressent tachés d'encre noire. À portée de cette main, mon matériel de bureau : un crâne intégral, avec les trente-deux dents du sourire et les trente-deux de la grimace, une photo de Camille, un cendrier, un dictionnaire, un bout de gomme de la veille qui ne suffira peut-être pas, tout à l'heure lorsque j'effacerai les points sur les i (je n'en laisserai que deux, pour les naïfs), enfin mon chat.

26. C'est moi, à l'époque de ma rupture avec Camille, très amaigri, et mes cheveux ont blanchi en une nuit. Ma main surtout mérite attention — je suis assez fier de cette main, rien n'est difficile à peindre comme une main. J'ai peint d'une main sûre cette même main tremblante : trois veines affleurent, d'uranium, de soufre, de cobalt, cinq doigts exsangues froissent une lettre, le pouce rongé n'a plus d'ongle mais un œil plissé de tortue ; et cet as de cœur qui s'échappe de ma manche, inutile désormais, fut mon pouls.

Éric Chevillard, *Trente autoportraits sur mon lit de mort*, 1992.

Texte 5

Chercheur de phases

Lui il a traversé tout le pays pour atteindre le Grand Ouest
Équipé d'un vieux fute, d'un gros sac et d'une veste
Il se prend pour un aventurier, à raison ou à tort
Il est parmi tant d'autres, un simple chercheur d'or
Il retourne toutes les rivières en secouant son tamis
Il traque la moindre lueur, il en rêve même la nuit
Il soulève chaque caillou pour voir ce qu'il y a en dessous
Il lui arrive même de chercher jusqu'à s'en rendre saoul
Il ausculte tous les grains de sable pour dénicher la pépite
Il sait prendre son temps, ne jamais aller trop vite
Quand il rentre chez lui, je te jure qu'il cherche encore
Ses yeux sont des radars, c'est un vrai chercheur d'or
Ça lui a pris un beau jour, en voyant les autres partir
Il s'est dit : "Pourquoi pas moi ? Je pourrai peut-être m'enrichir"
Et puis parcourir le monde avec son sac à dos
C'est peut-être au bout du compte, le plus beau des cadeaux
Quand il trouve un peu d'or, pour lui plus rien n'existe
Il ne voit plus, n'entend plus, il est comme un autiste
Alors il en veut plus, il chercherait jusqu'à sa mort
Il est parmi tant d'autres, un simple chercheur d'or

Moi j'ai traversé toute la pièce pour atteindre mon petit bureau
Équipé de ma main droite, d'une feuille et d'un stylo
Je me prends pour un poète, p't-être un vrai, p't-être un naze
Je suis parmi tant d'autres, un simple chercheur de phases
Je retourne toutes les phrases en secouant mon esprit
Je traque la moindre rime et j'en rêve même la nuit
Je soulève chaque syllabe, pour voir ce qu'il y a en dessous
Il m'arrive même de chercher jusqu'à m'en rendre saoul
J'ausculte tous les mots pour dénicher la bonne terminaison
Je sais prendre mon temps, la patience guide ma raison
Même quand je sors de chez moi, je profite de la moindre occase
Pour pécho de l'inspiration, j'suis un chercheur de phases
Ça m'a pris petit à petit en voyant les autres écrire
J'me suis dit : "Poser mes textes, ça pourrait me faire plaisir"
Et puis trouver le bon mot et le mettre à la bonne place
C'est peut-être ça le plus kiffant, la bonne rime efficace
Quand je trouve une bonne phase, pour moi plus rien n'existe
Je ne vois plus, n'entends plus, je suis comme un autiste
Alors j'en veux plus, je veux qu'on se souvienne de mon blaze
Je suis parmi tant d'autres, un simple chercheur de phases

Son Grand Ouest, c'est mon petit bureau, t'as vu le parallèle frerot ?
Et si tu pars à Lille, t'es zéro, car ça se passe là, dans ton petit bistrot
Moi je fais le pari que tu te tapes des barres dans tous les bars de Paris
Mais si tu ris pas et que tu te barres dans ta barre, oublie mon pari
Car si je viens juste dire des mots, tu peux pas me maudire
Même si je fais ni du Rimbaud ni du Shakespeare, j'sais qu'y a pire
Je te jure, respire ! Je pourrais faire du Britney Spears
Te faire kiffer toi-même, tu sais que c'est à ça que j'aspire
Moi je veux écrire des tas de phases, et te les sortir avec un bon phrasé

Je veux t'envahir de phrases, quitte à ce que tu te sentes déphasé
C'est pas avec des jeux de mots que je vais pouvoir dire que je pèse
Encore moins que je vais pouvoir pécho Jennifer Lopez
Mais si tu m'écoutes, c'est déjà une victoire
Et coûte que coûte, je ferai tout pour faire kiffer mon auditoire
Et même si ce texte, c'est pas encore l'extase
T'auras compris le contexte, j'suis un chercheur de phases.

Grand Corps Malade, « Chercheur de phases », album *Midi 20*, 2006.

Session 2015

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES
LETTRES**

**ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER**

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Textes

1. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « guerre », 1764.
2. Voltaire, *Candide*, chapitre 3, 1759.
3. Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932.
4. Jean Norton Cru, *Du témoignage*, 1930
5. Jean Giono, « Lettre aux paysans sur la pauvreté et sur la paix », 1938.

Document iconographique

1. Otto Dix, *Les joueurs de skat*, 1920.

Sujet

Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de première de lycée professionnel, et particulièrement de l'objet d'étude « les Philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice », vous analyserez le corpus proposé.

Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances.

Texte 1

C'est sans doute un très bel art que celui qui désole les campagnes, détruit les habitations, et fait périr, année commune, quarante mille hommes sur cent mille. Cette invention fut d'abord cultivée par des nations assemblées pour leur bien commun ; par exemple, la diète des Grecs déclara à la diète de la Phrygie et des peuples voisins qu'elle allait partir sur un millier de barques de pêcheurs pour aller les exterminer si elle pouvait.

Le peuple romain assemblé jugeait qu'il était de son intérêt d'aller se battre avant moisson contre le peuple de Veïes, ou contre les Volsques. Et quelques années après, tous les Romains, étant en colère contre tous les Carthaginois, se battirent longtemps sur mer et sur terre. Il n'en est pas de même aujourd'hui.

Un généalogiste prouve à un prince qu'il descend en droite ligne d'un comte dont les parents avaient fait un pacte de famille, il y a trois ou quatre cents ans, avec une maison dont la mémoire même ne subsiste plus. Cette maison avait des prétentions éloignées sur une province dont le dernier possesseur est mort d'apoplexie : le prince et son conseil voient son droit évident. Cette province, qui est à quelques centaines de lieues de lui, a beau protester qu'elle ne le connaît pas, qu'elle n'a nulle envie d'être gouvernée par lui ; que, pour donner des lois aux gens, il faut au moins avoir leur consentement : ces discours ne parviennent pas seulement aux oreilles du prince, dont le droit est incontestable. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre ; il les habille d'un gros drap bleu à cent dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche, et marche à la gloire.

Les autres princes qui entendent parler de cette équipée y prennent part, chacun selon son pouvoir, et couvrent une petite étendue de pays de plus de meurtriers mercenaires que Gengis khan, Tamerlan, Bajazet, n'en traînèrent à leur suite.

Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre, et qu'il y a cinq ou six sous par jour à gagner pour eux s'ils veulent être de la partie : ils se divisent aussitôt en deux bandes comme des moissonneurs, et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer.

Ces multitudes s'acharnent les unes contre les autres, non-seulement sans avoir aucun intérêt au procès, mais sans savoir même de quoi il s'agit.

On voit à la fois cinq ou six puissances belligérantes, tantôt trois contre trois, tantôt deux contre quatre, tantôt une contre cinq, se détestant toutes également les unes les autres, s'unissant et s'attaquant tour à tour ; toutes d'accord en un seul point, celui de faire tout le mal possible.

Le merveilleux de cette entreprise infernale, c'est que chaque chef des meurtriers fait bénir ses drapeaux et invoque Dieu solennellement avant d'aller exterminer son prochain. Si un chef n'a eu que le bonheur de faire égorger deux ou trois mille hommes, il n'en remercie point Dieu ; mais lorsqu'il y en a eu environ dix mille d'exterminés par le feu et par le fer, et que, pour comble de grâce, quelque ville a été détruite de fond en comble, alors on chante à quatre parties une chanson assez longue, composée dans une langue inconnue à tous ceux qui ont combattu, et de plus toute farcie de barbarismes. La même chanson sert pour les mariages et pour les naissances, ainsi que pour les meurtres : ce qui n'est pas pardonnable, surtout dans la nation la plus renommée pour les chansons nouvelles.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « guerre », 1764.

Texte 2

Rien n'était si beau, si leste, si brillant, si bien ordonné que les deux armées. Les trompettes, les fifres, les hautbois, les tambours, les canons, formaient une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en enfer. Les canons renversèrent d'abord à peu près six mille hommes de chaque côté ; ensuite la mousqueterie ôta du meilleur des mondes environ neuf à dix mille coquins qui en infectaient la surface. La baïonnette fut aussi la raison suffisante de la mort de quelques milliers d'hommes. Le tout pouvait bien se monter à une trentaine de mille âmes. Candide, qui tremblait comme un philosophe, se cacha du mieux qu'il put pendant cette boucherie héroïque.

Enfin, tandis que les deux rois faisaient chanter des *Te Deum*, chacun dans son camp, il prit le parti d'aller raisonner ailleurs des effets et des causes. Il passa par-dessus des tas de morts et de mourants, et gagna d'abord un village voisin ; il était en cendres : c'était un village abare que les Bulgares avaient brûlé, selon les lois du droit public. Ici des vieillards criblés de coups regardaient mourir leurs femmes égorgées, qui tenaient leurs enfants à leurs mamelles sanglantes ; là des filles, éventrées après avoir assouvi les besoins naturels de quelques héros, rendaient les derniers soupirs ; d'autres, à demi brûlées, criaient qu'on achevât de leur donner la mort. Des cervelles étaient répandues sur la terre à côté de bras et de jambes coupés.

Candide s'enfuit au plus vite dans un autre village : il appartenait à des Bulgares, et les héros abares l'avaient traité de même. Candide, toujours marchant sur des membres palpitants ou à travers des ruines, arriva enfin hors du théâtre de la guerre, portant quelques petites provisions dans son bissac, et n'oubliant jamais M^{lle} Cunégonde.

Voltaire, *Candide*, chapitre 3, 1759.

Texte 3

La guerre décidément, n'était pas terminée ! Notre colonel, il faut dire ce qui est, manifestait une bravoure stupéfiante ! Il se promenait au beau milieu de la chaussée et puis de long en large parmi les trajectoires aussi simplement que s'il avait attendu un ami sur le quai de la gare, un peu impatient seulement.

Moi d'abord la campagne, faut que je le dise tout de suite, j'ai jamais pu la sentir, je l'ai toujours trouvée triste, avec ses borbiers qui n'en finissent pas, ses maisons où les gens n'y sont jamais et ses chemins qui ne vont nulle part. Mais quand on y ajoute la guerre en plus, c'est à pas y tenir. Le vent s'était levé, brutal, de chaque côté des talus, les peupliers mêlaient leurs rafales de feuilles aux petits bruits secs qui venaient de là-bas sur nous. Ces soldats inconnus nous rataient sans cesse, mais tout en nous entourant de mille morts, on s'en trouvait comme habillés. Je n'osais plus remuer.

Ce colonel, c'était donc un monstre ! À présent, j'en étais assuré, pire qu'un chien, il n'imaginait pas son trépas ! Je conçus en même temps qu'il devait y en avoir beaucoup des comme lui dans notre armée, des braves, et puis tout autant sans doute dans l'armée d'en face. Qui savait combien ? Un, deux, plusieurs millions peut-être en tout ? Dès lors ma frousse devint panique. Avec des êtres semblables, cette imbécillité infernale pouvait continuer indéfiniment... Pourquoi s'arrêteraient-ils ? Jamais je n'avais senti plus implacable la sentence des hommes et des choses.

Serais-je donc le seul lâche sur la terre ? pensais-je. Et avec quel effroi !... Perdu parmi deux millions de fous héroïques et déchaînés et armés jusqu'aux cheveux ? Avec casques, sans casques, sans chevaux, sur motos, hurlants, en autos, sifflants, tirailleurs, comploteurs, volants, à genoux, creusant, se défilant, caracolant dans les sentiers, pétaradant, enfermés sur la terre,

comme dans un cabanon, pour y tout détruire, Allemagne, France et Continents, tout ce qui respire, détruire, plus enragés que les chiens, adorant leur rage (ce que les chiens ne font pas), cent, mille fois plus enragés que mille chiens et tellement plus vicieux ! Nous étions jolis ! Décidément, je le concevais, je m'étais embarqué dans une croisade apocalyptique.

On est puceau de l'Horreur comme on l'est de la volupté. Comment aurais-je pu me douter moi de cette horreur en quittant la place Clichy ? Qui aurait pu prévoir, avant d'entrer vraiment dans la guerre, tout ce que contenait la sale âme héroïque et fainéante des hommes ? À présent, j'étais pris dans cette fuite en masse, vers le meurtre en commun, vers le feu... Ça venait des profondeurs et c'était arrivé.

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932.

Texte 4

À l'usage des lecteurs non-combattants qui ne comprendraient pas toujours le sens complet des critiques que nous adressons aux auteurs de récits suspects, nous voulons réfuter ici certaines notions inexactes et traditionnelles, pures légendes, choisies parmi les plus déformantes de la réalité, qui donnent aux civils une vision de la guerre qui n'a rien de commun avec celle du combattant. [...].

La guerre est une lutte. Or l'homme a un goût indéniable pour les joutes, pour les sports les plus agressifs comme le football et la boxe. Donc l'homme doit avoir du goût pour la guerre, malgré son risque, malgré la mort.

Les combattants avaient plus ou moins cette idée avant de voir le feu. Dès qu'ils connurent la guerre ils comprirent qu'elle n'est lutte qu'entre deux grands groupements d'individus : coalitions, nations, armées, corps d'armée et divisions. Deux divisions opposées sont deux petites armées complètes et elles luttent réellement. Entre deux groupements plus petits, comme entre deux individus, il n'y a plus de lutte, sauf dans des cas très exceptionnels : presque toujours l'un des deux frappe, l'autre ne peut que courber le dos et recevoir les coups. [...]

Chaque fois on aura un bourreau et une victime impuissante, surtout si le bourreau a des données exactes. Dans une attaque bien préparée la lutte entre les deux infanteries est toujours aussi inégale : l'une est décimée, coupée de l'arrière, privée d'eau depuis deux ou trois jours, assommée par les déflagrations, dans une tranchée évasée, encombrée de débris... l'autre se rue sur elle, fraîche, débarquée de la veille, nourrie, abreuvée, confiante. La défense est illusoire, c'est la reddition si la fuite n'a pu se faire à temps. Dans une attaque comme on en faisait tant d'octobre 1914 à mai 1915, c'est l'inverse et la lutte est aussi disproportionnée. L'assaillant s'expose au-dessus du sol, il se heurte aux fils de fer, sans pouvoir porter un coup aux défenseurs qui, abrités dans leurs tranchées et confiants dans leurs réseaux, tirent sur la vague d'attaque et la déciment sans grand risque. Dans tous ces cas ce n'est pas la lutte dont rêvent les belliqueux de l'arrière. Qui donc voudrait contempler deux boxeurs dont l'un assommerait sans risque son adversaire préalablement entravé ? Non, la guerre n'est pas une lutte, elle n'éveille pas l'admiration que nous avons pour les tournois d'athlètes. Les soldats sont bourreaux ou victimes, chasseurs ou proie, et dans l'infanterie nous avons l'impression que nous jouâmes la plupart du temps le rôle de victime, de proie, de cible. Ce rôle ne tend guère à faire goûter la gloire des combats.

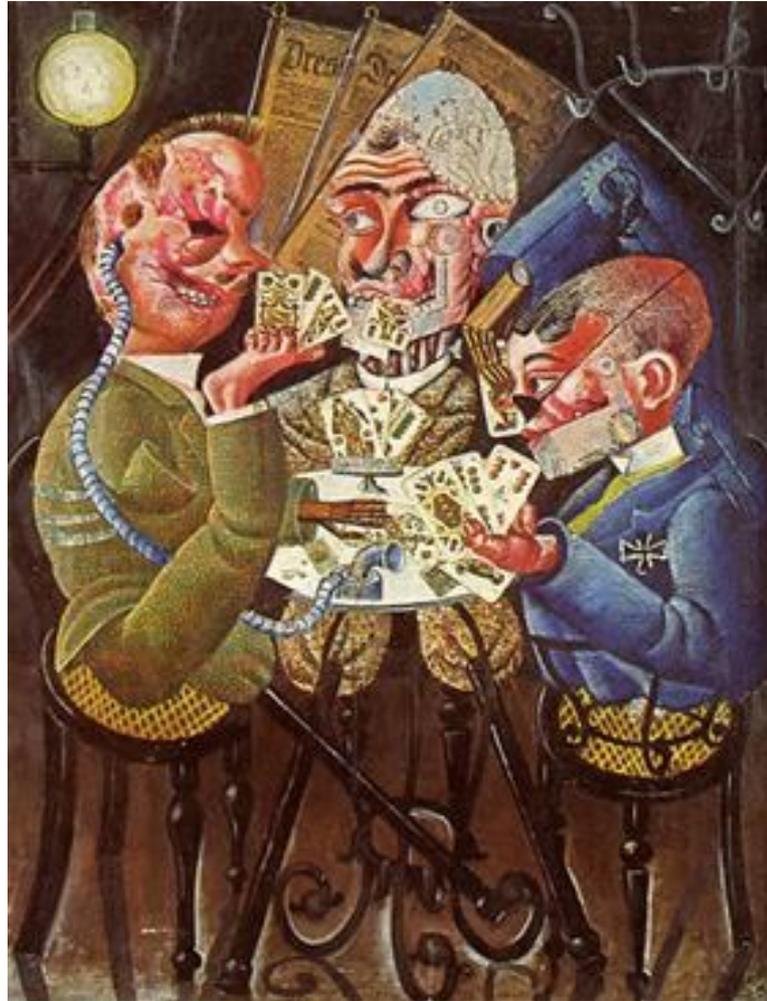
Jean Norton Cru, *Du témoignage*, 1930

Texte 5

Je n'aime pas la guerre. Je n'aime aucune sorte de guerre. Ce n'est pas par sentimentalité. Je suis resté quarante-deux jours devant le fort de Vaux et il est difficile de m'intéresser à un cadavre désormais. Je ne sais pas si c'est une qualité ou un défaut : c'est un fait. Je déteste la guerre. Je refuse de faire la guerre pour la seule raison que la guerre est inutile. Oui, ce simple petit mot. Je n'ai pas d'imagination. Pas horrible ; non, inutile simplement. Ce qui me frappe dans la guerre ce n'est pas son horreur : c'est son inutilité. Vous me direz que cette inutilité précisément est horrible. Oui, mais par surcroît. Il est impossible d'expliquer quarante-deux jours d'attaque devant Verdun à des hommes qui, nés après la bataille, sont maintenant dans la faiblesse et dans la force de leur jeunesse. Y réussirait-on qu'il y a pour ces hommes neufs une sorte d'attrait dans l'horreur en raison même de leur force physique et de leur faiblesse. Je parle de la majorité. Il y a toujours, évidemment, une minorité qui fait son compte et qu'il est inutile d'instruire. La majorité est attirée par l'horreur ; elle se sent capable d'y vivre et d'y mourir comme les autres ; elle n'est pas fâchée qu'on la force à en donner la preuve. Il n'y a pas d'autre vraie raison à la continuelle acceptation de ce qu'après on appelle le martyre et le sacrifice. Vous ne pouvez pas leur prouver l'horreur. Vous n'avez plus rien à votre disposition que votre parole : vos amis qui ont été tués à côté de vous n'étaient pas les amis de ceux à qui vous parlez ; la monstrueuse magie qui transformait ces affections vivantes en pourriture, ils ne peuvent pas la connaître ; le massacre des corps et la laideur des mutilations se sont dispersés depuis vingt ans et se sont perdus silencieusement au fond de vingt années d'accouchements journaliers d'enfants frais, neufs, entiers, et parfaitement beaux. À la fin des guerres, il y a un aveugle, un mutilé de la face, un manchot, un boiteux, un gazé par dix hommes ; vingt ans après, il n'y en a plus qu'un par deux cents hommes ; on ne les voit plus ; ils ne sont plus des preuves. L'horreur s'efface. Et j'ajoute que, malgré toute son horreur, si la guerre était utile, il serait juste de l'accepter. Mais la guerre est inutile et son inutilité est évidente. L'inutilité de toutes les guerres est évidente. Qu'elles soient défensives, offensives, civiles, pour la paix, le droit pour la liberté, toutes les guerres sont inutiles. La succession des guerres dans l'histoire prouve bien qu'elles n'ont jamais conclu puisqu'il a toujours fallu recommencer les guerres. La guerre de 1914 a d'abord été pour nous, Français, une guerre dite défensive. Nous sommes-nous défendus ? Non, nous sommes au même point qu'avant. Elle devait être ensuite la guerre du droit. A-t-elle créé le droit ? Non, nous avons vécu depuis des temps pareillement injustes. Elle devait être la dernière des guerres ; elle était la guerre à tuer la guerre. L'a-t-elle fait ? Non. On nous prépare de nouvelles guerres ; elle n'a pas tué la guerre ; elle n'a tué que des hommes inutilement. La guerre civile d'Espagne n'est pas encore finie qu'on aperçoit déjà son évidente inutilité. Je consens à faire n'importe quel travail utile, même au péril de ma vie. Je refuse tout ce qui est inutile et en premier lieu toutes les guerres car c'est un travail dont l'inutilité pour l'homme est aussi claire que le soleil.

Jean Giono, *Lettre aux paysans sur la pauvreté et sur la paix*, 1938.

Document 1



Otto Dix, *Les joueurs de skat*, 1920.